

14 septembre 2017

PROJET DE TERRITOIRE

Bassin de la Seugne

Comité de territoire

Point d'avancement de l'état des lieux



Première entreprise française à avoir obtenu en avril 2011 l'AFAQ 26000 et en janvier 20 la labellisation LUCIE pour son engagement la RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) et le développement durable



SAS au capital de 110 000
N° Identification :
343 460 622 RCS Poitiers
APE : 7112B
N° TVA : FR 57 343 460 62



- Classé en Zone de répartition (décret de 1994 modifié en 2003)
- Plan de gestion des étiages approuvé en 2004
- Modalités des volumes prélevables fixés par arrêté du 26 octobre 2011

Bassin	Volume prélevable dans les cours d'eau et nappes d'accompagnement (Mm ³)	Volume prélevable dans des retenues déconnectées (Mm ³)
Seugne	5,7	3,06

- Mise en place de l'OUGC (OUGC Saintonge désignée par arrêté en 2013)

SDAGE 2016-2021 : L'ensemble du bassin versant de la Seugne a été classé en déséquilibre important.

L'atteinte des volumes prélevables a été reportée à 2021.

Projet de territoire

En cours

Phase 1
Etats des lieux

Phase 2
Diagnostic

L'état des lieux
aborde l'ensemble
des composantes du
territoire d'étude

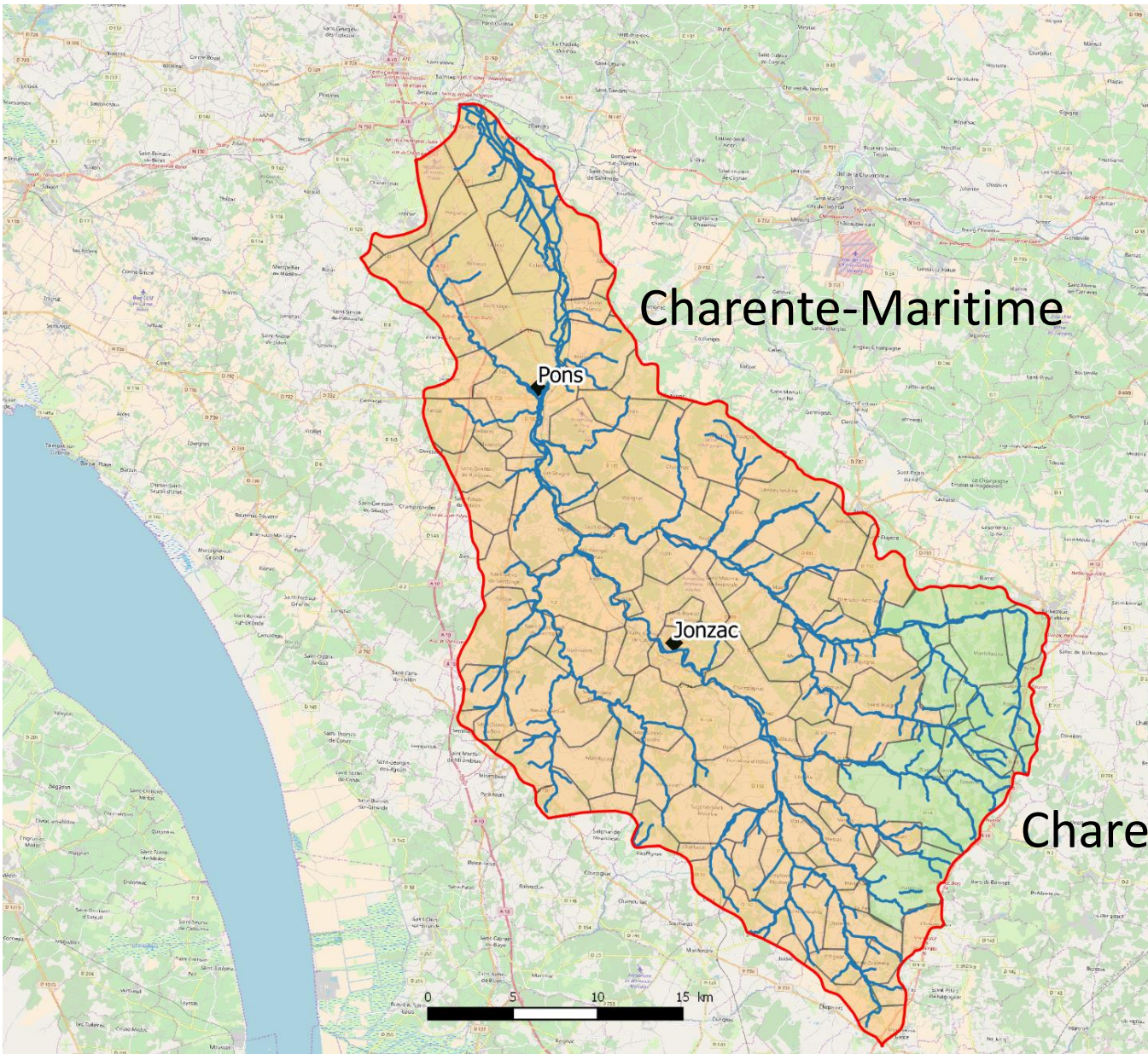
Définir les actions à mener avec les acteurs à
partir du diagnostic et des enjeux du territoire.

*L'élaboration des projets de territoire est réalisée en lien très étroit avec la CLE
du SAGE Charente, chargée de piloter la démarche de concertation.*

Phase 1 : ETAT DES LIEUX : en cours...

- 1) La zone d'étude
- 2) Description des usages non-agricoles de la ressource en eau
- 3) Activité agricole sur les bassins et usage de la ressource en eau
- 4) Actions déjà entreprises dans le domaine de l'eau

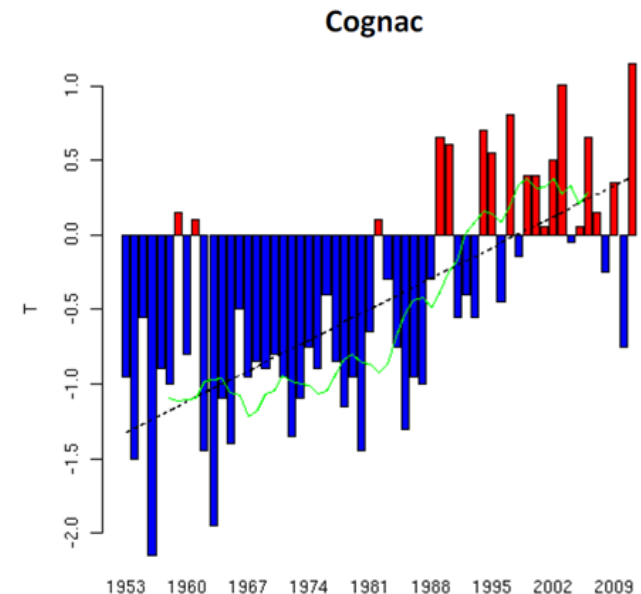
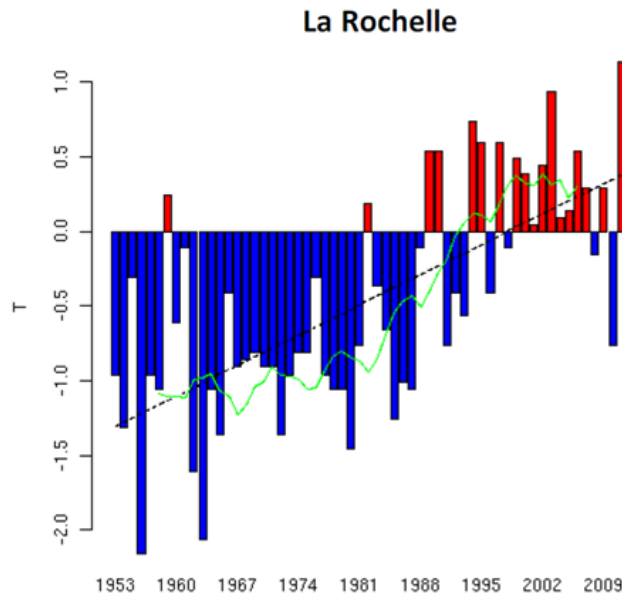
ZONE D'ÉTUDE



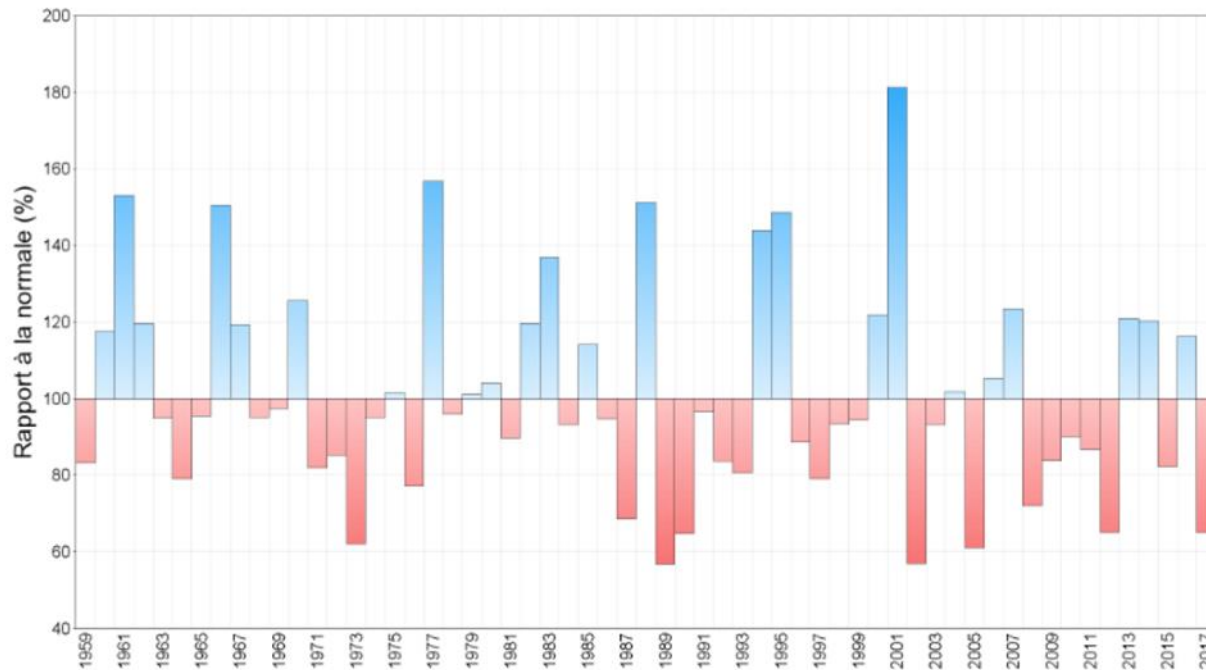
Le bassin



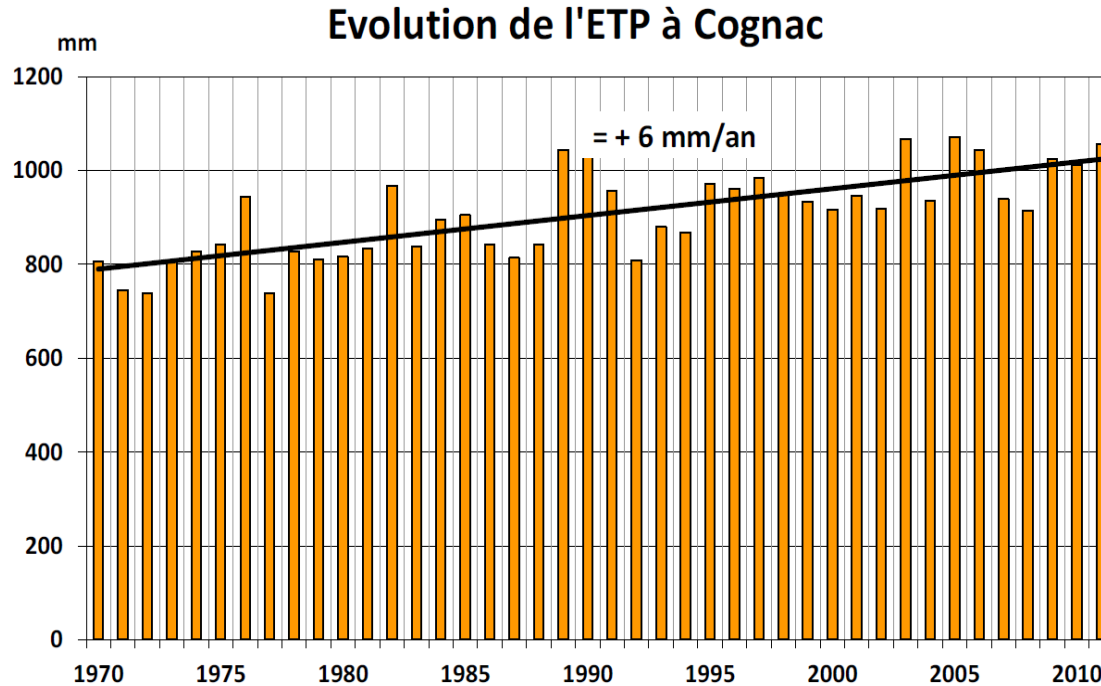
- Climat océanique
- Augmentation tendancielle des températures depuis 60 ans (+ 0,3 °C par décennie), diminution du nombre de jours de gel et augmentation du nombre de jours où la température maximale journalière est supérieure ou égale à 25°C.



- Précipitation moyenne de 1981 à 2010 égale à 910 mm, elle baisse à 860 mm sur les 17 dernières années.
- Tendence stable sur une plus longue période (60 dernières années).

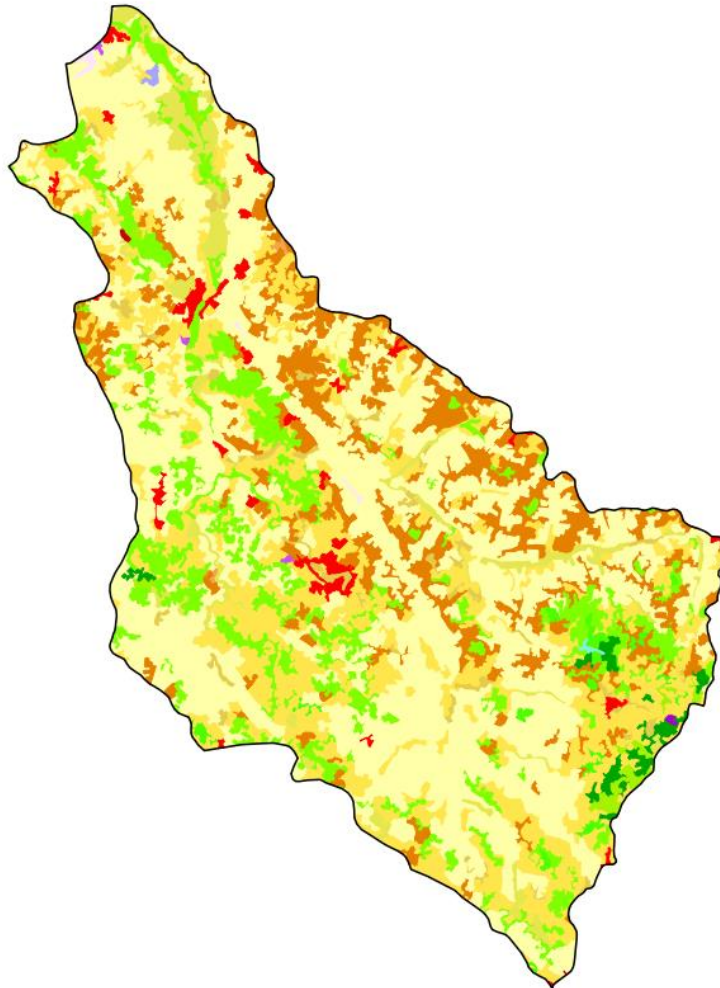


- Sur les 15 dernières années, 5 années avec un déficit de plus de 20% / normale et seule une année avec un excédent de plus de 20%.



- Tendence à l'augmentation de l'ETP (+ 6 mm/an, moyenne 1970 à 2010) et donc diminution des pluies efficaces.

- Projections climatiques et hydrologiques, études disponibles : projet Explore 2070, Garonne 2050, ORACLE Poitou-Charentes, étude EPTB Charente.
- mêmes conclusions : augmentation des températures, de l'évapotranspiration, diminution des pluies efficaces.
- **fortes modifications sur l'hydrologie à prévoir :**
 - baisses annuelles de débits de toutes les grandes rivières du sud-ouest, comprises entre 20 et 40 %, pouvant atteindre -50 % en période estivale,
 - forte modification dynamique des écoulements notamment en période de basses eaux,
 - **sans modification des usages, les étiages seront plus précoces, plus sévères et plus longs.**

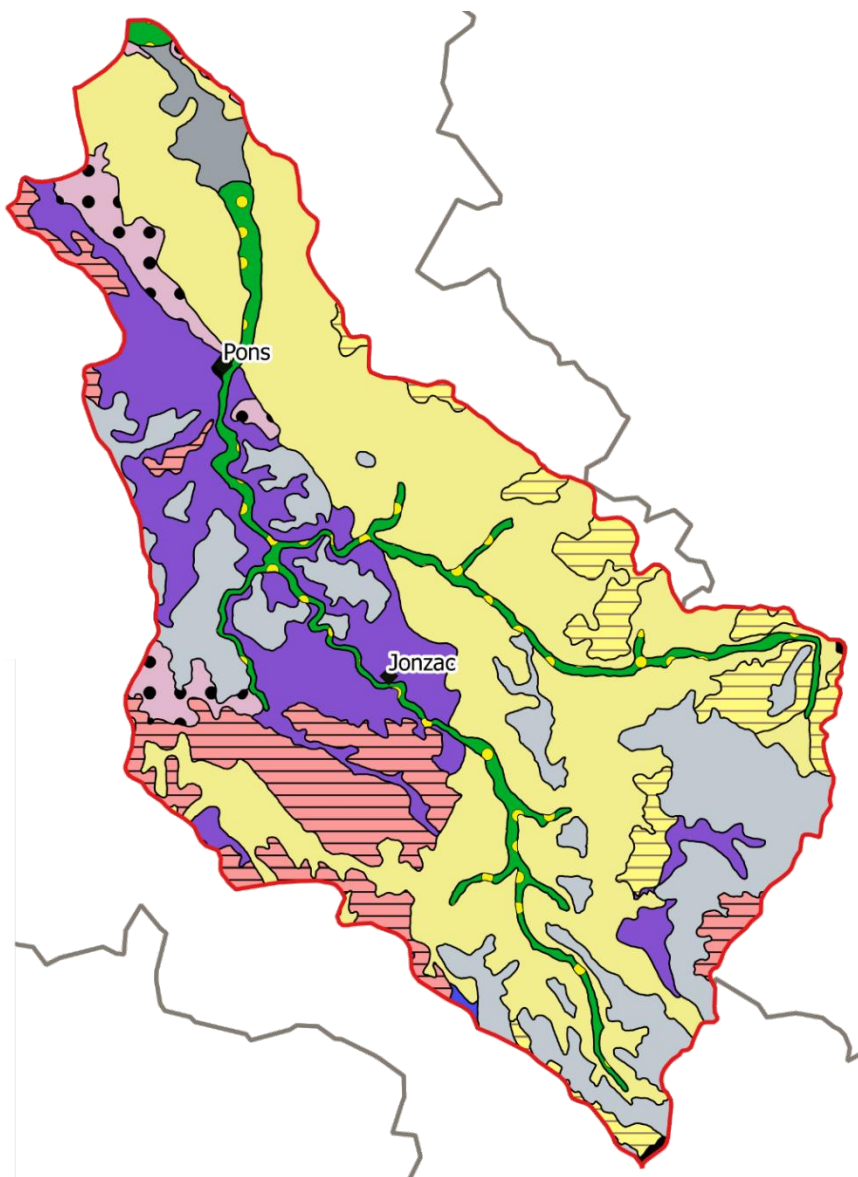


Occupation du sol

D'après Corine Land Cover, pas de changements de vocation du sol entre 2000 et 2012

- 43% de terres arables
- 24% de zones agricoles hétérogènes
- 14% de cultures permanentes
- 3% de prairies et surfaces toujours en herbe à usage agricole
- 14% de forêts et milieux semi-naturels
- Moins de 1% de plan d'eau et de marais intérieurs
- 2% de territoires artificialisés

→ **Territoire essentiellement agricole**



Référentiel régional pédologique IGSC

Vallées et terrasses alluviales

- Vallées calcaires
- Vallées tourbeuses

Collines calcaires

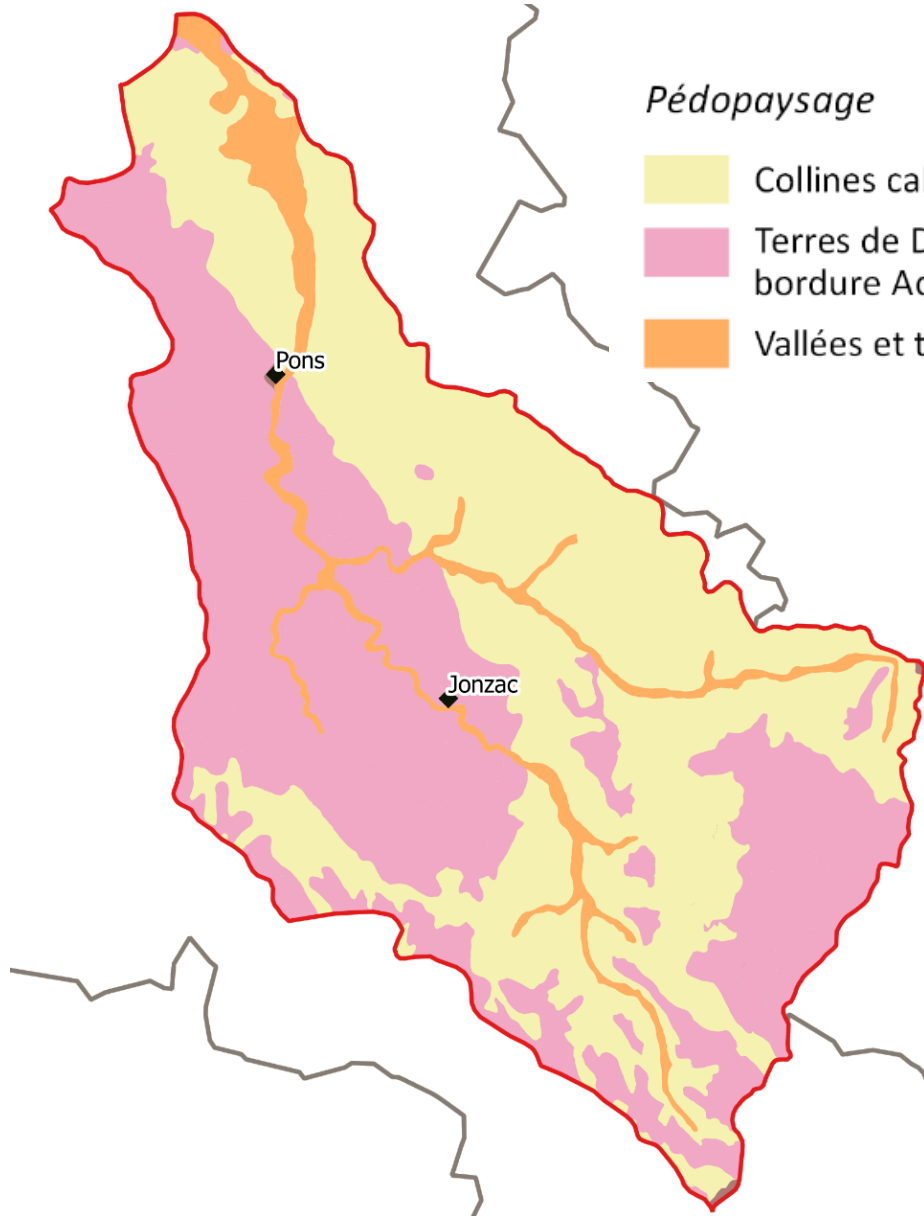
- Champagne ou aubues
- Groie de champagne

Terres de doucins et Landes de la bordure Aquitaine




- Doucins calcaires ou groisailles
- Sables de landes
- Sables hydromorphes
- Sables sains
- Sols limoneux

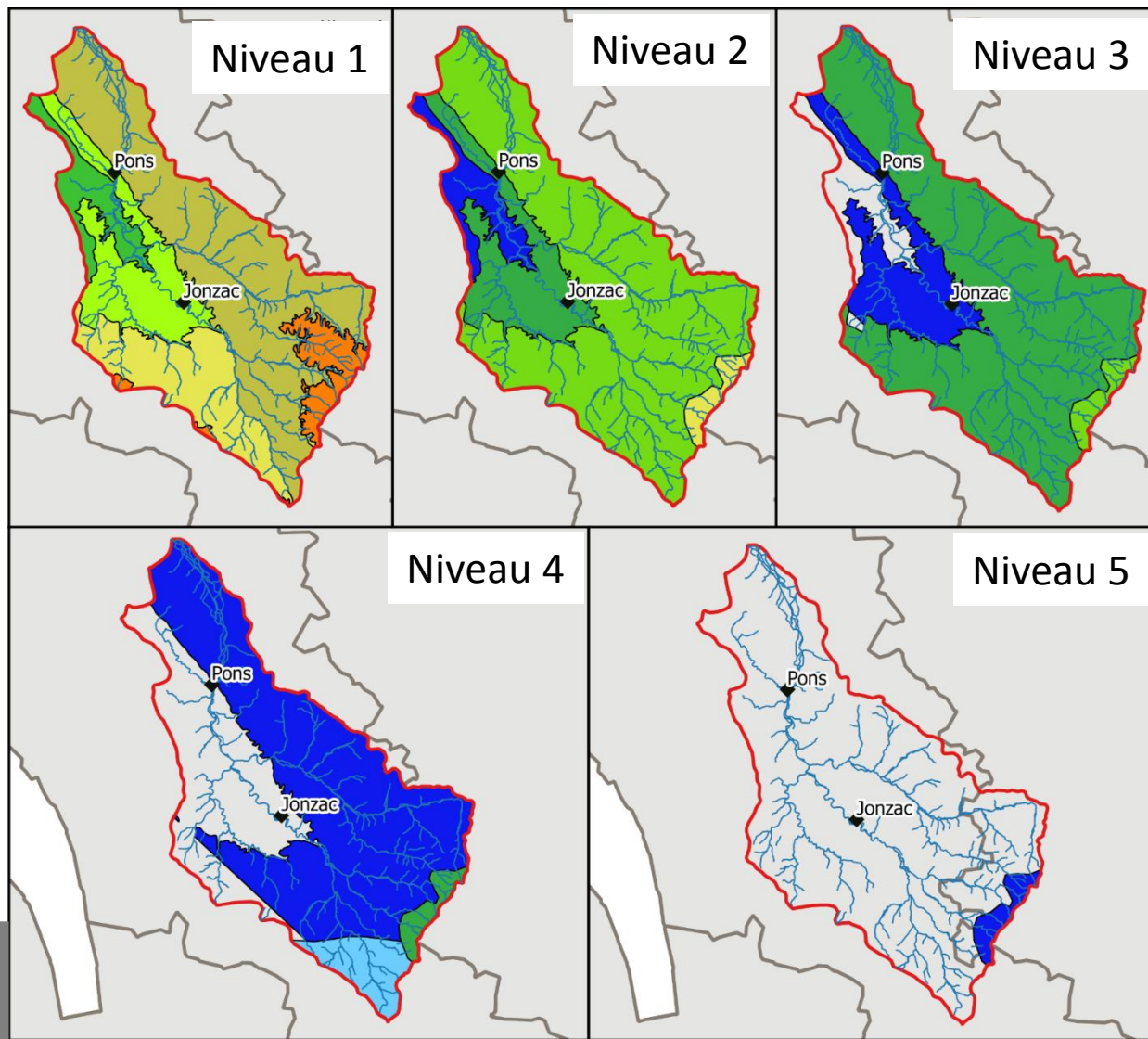


Contexte pédologique



Pédopaysage

	Collines calcaires	: 113 382 ha (56%)
	Terres de Doucins et Landes de la bordure Aquitaine	: 66 338 ha (33%)
	Vallées et terrasses alluviales	: 22 101 ha (11%)



Masses d'eaux souterraines

- Sables, graviers, galets et calcaires de l'Éocène Nord AG
- Calcaires et calcaires marneux du Santonien-Campanien BV Charente-Gironde
- Calcaires du sommet du Crétacé supérieur captif Nord Aquitain
- Calcaires, grès et sables du Turonien-Coniacien libre BV Charente-Gironde
- Calcaires et sables du Turonien-Coniacien captif Nord Aquitain
- Calcaires, grès et sables de l'Infra-cénomannien/Cénomannien libre
- Calcaires, grès et sables de l'Infra-toarcien/Cénomannien captif Nord Aquitain
- Calcaires du Jurassique moyen et supérieur captif
- Sables et grès, calcaires et dolomies de l'Infra-toarcien

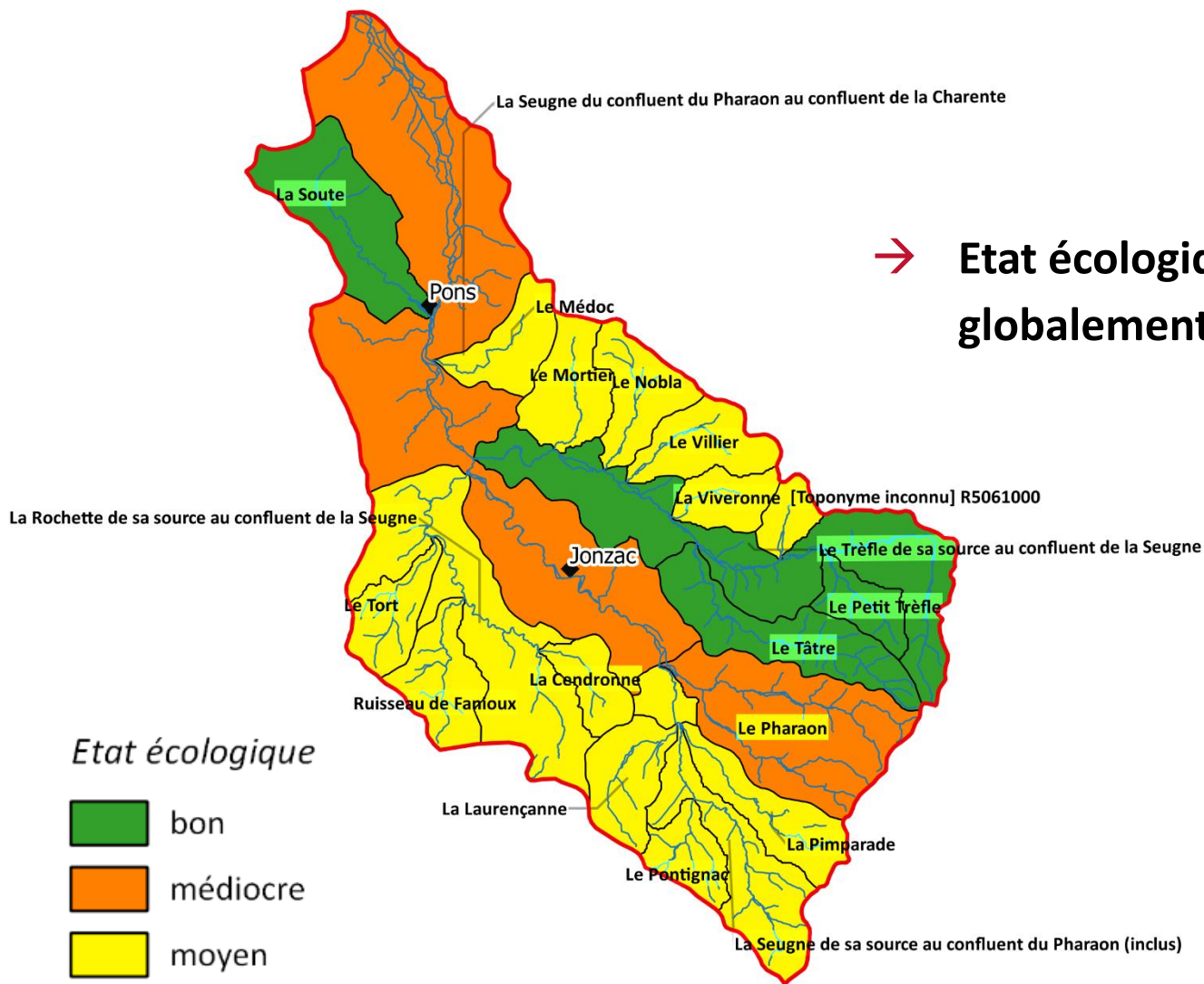


La Seugne du confluent du Pharaon au confluent de la Charente

- ➔ 20 masses d'eaux superficielles
- ➔ 619,22 km de cours d'eau.



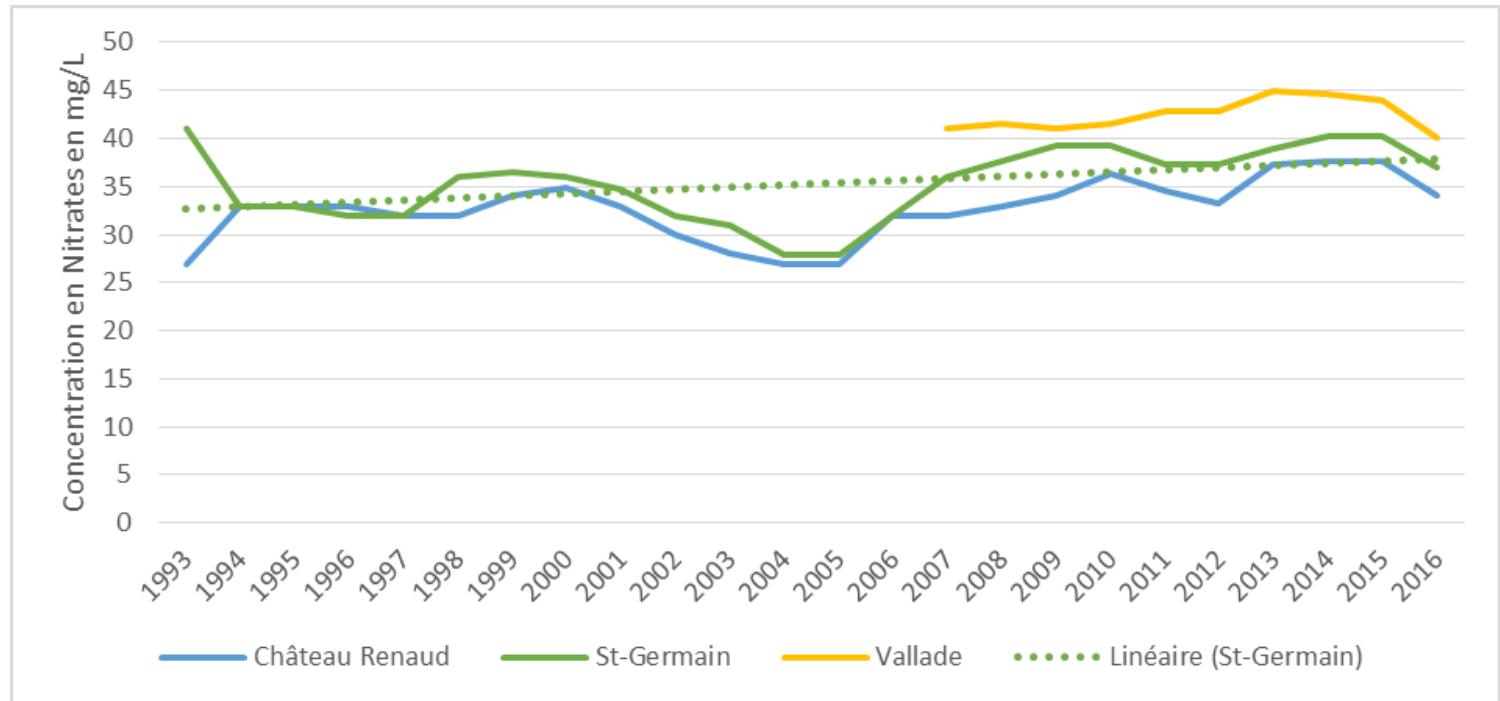
Eaux superficielles : qualité



→ **Etat écologique globalement moyen**

Sources: données SIE du bassin Adour-Garonne (année 2015) complétées par les données du SDAGE (année 2013, pour les masses d'eaux secondaires)

→ **Evolution des teneurs en nitrates (valeur du SIE, calcul DCE)**



→ **La tendance est à la hausse** : concentrations en nitrates aux alentours des 30 mg/l, avec des variations interannuelles marquées, ainsi que géographiques.

→ Quasi la totalité du bassin de la Seugne **en zone vulnérable**

→ **Une ZAR** : aire d'alimentation du captage Puits de Chez Drouillard

→ **Indice biologique Global**

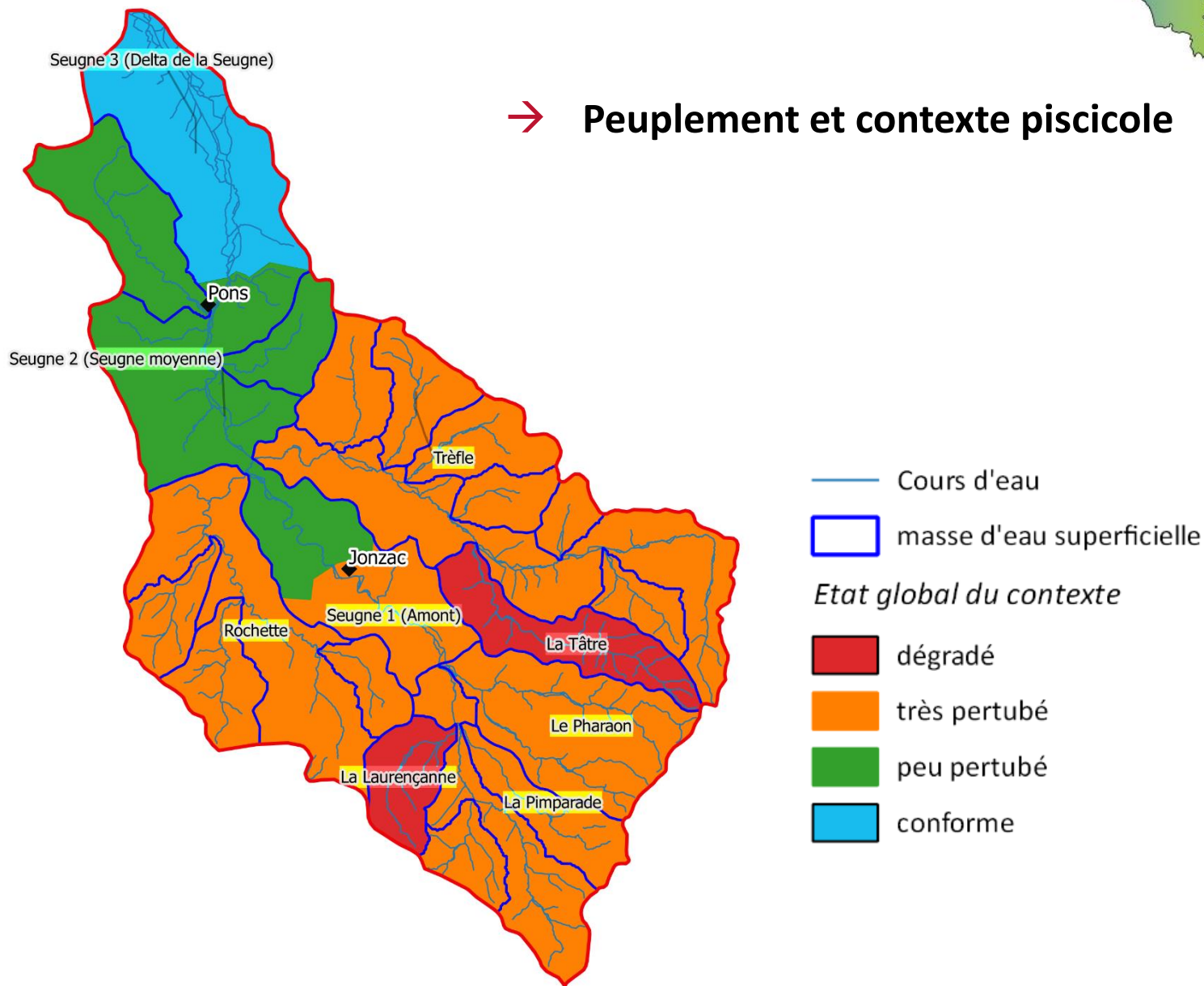
Station	IBGN											
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	
Château de Renaud			Très bon	Bon	Très bon	Bon	Très bon	Très bon	Très bon	Très bon	Très bon	Très bon
Saint-Germain de Lusignan	Moyen	Bon	Moyen	Moyen	Bon	Bon	Bon	Bon	Bon	Très bon	Très bon	Très bon
Vallade									Bon	Bon	Bon	

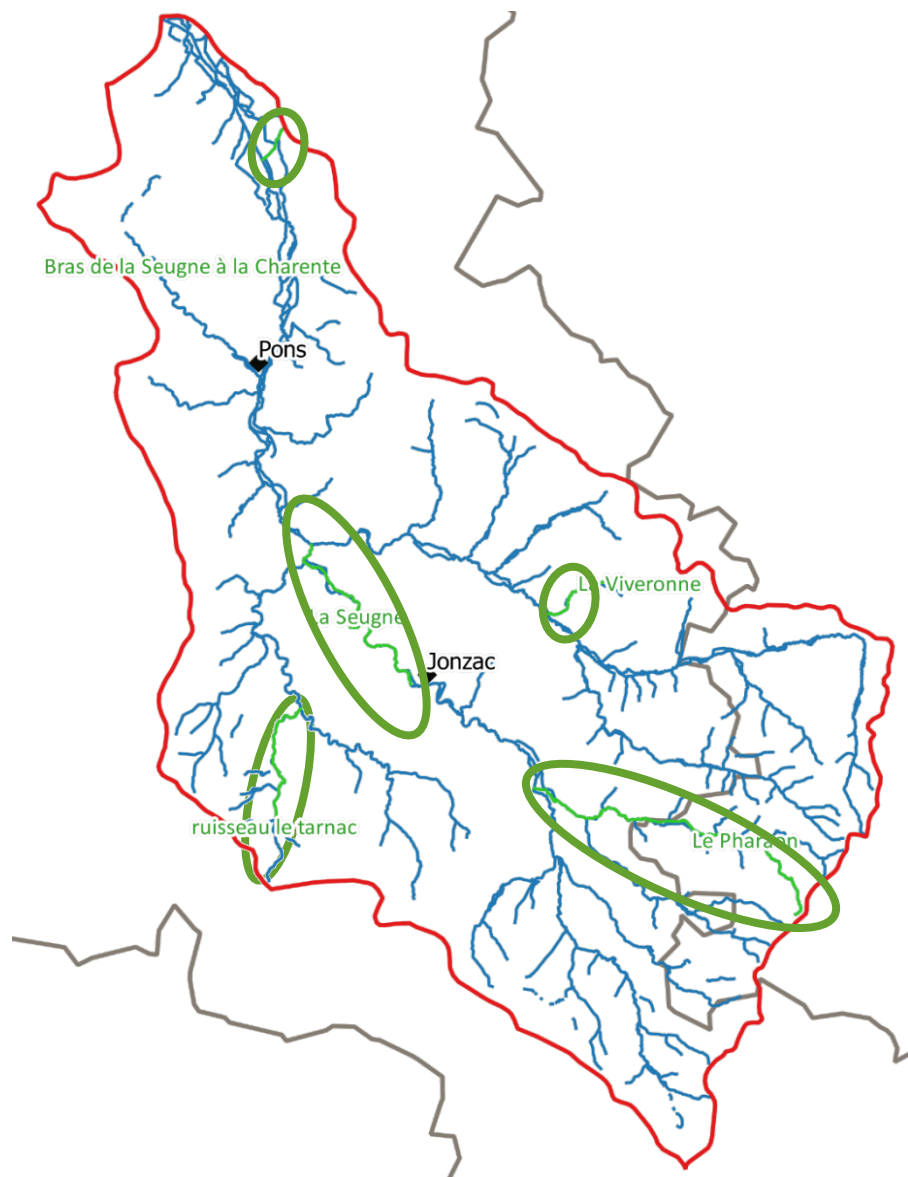
Très bon
 Bon
 Moyen

→ **Indice Poisson Rivière (IPR)**

Stations IPR	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
La Seugne à St-Germain de Lusignan	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen
La Seugne au chateau Renaud	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen
Le Pharon à St-Pardon	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen

→ **Peuplement et contexte piscicole**





 Réservoirs biologiques

→ cours d'eau ou parties de cours d'eau ou canaux comprenant une/des zone(s) de reproduction ou d'habitat des espèces aquatiques et permettent leur répartition dans un ou plusieurs cours d'eau du bassin versant.

→ nécessaires au maintien ou à l'atteinte du bon état écologique (LEMA 2006).

→ L'ensemble des vallées principales du bassin de la Seugne est protégé dans le cadre du réseau Natura 2000.

→ **ZNIEFF de type I principales :**

- Marais des Breuils: 1918 ha
- Bois et Etang de Saint-Maigrin: 740 ha
- Landes de Touverac: 491 ha

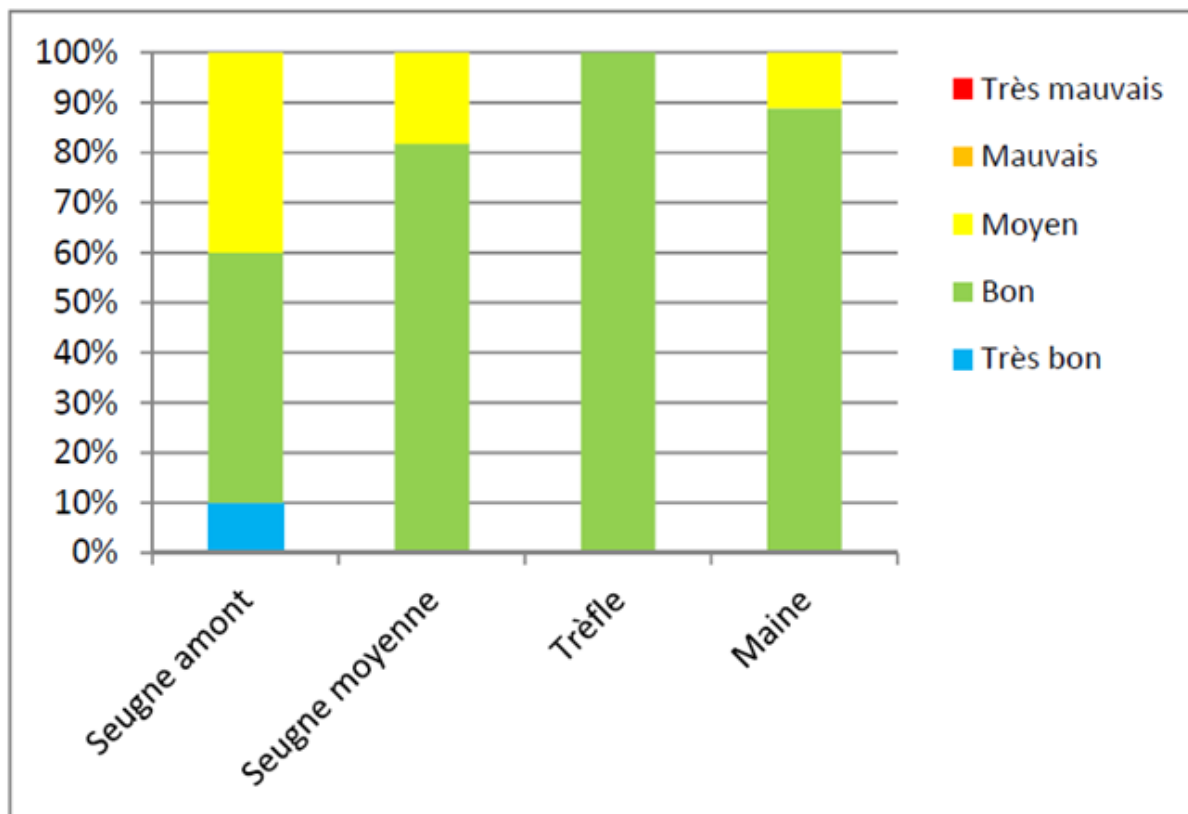
→ **Deux ZNIEFF de type II :**

- Vallée de la Charente Moyenne et de la Seugne : 2670 ha
- Haute Vallée de la Charente : 4329 ha



→ 81 % des segments de la Seugne moyenne, amont, Trèfle et Maine sont de qualité bonne à très bonne par rapport à l'état de la ripisylve.

Ripisylve



Niveau d'altération par masse d'eau du compartiment « berges et ripisylve »

Source : SEGI, 2017

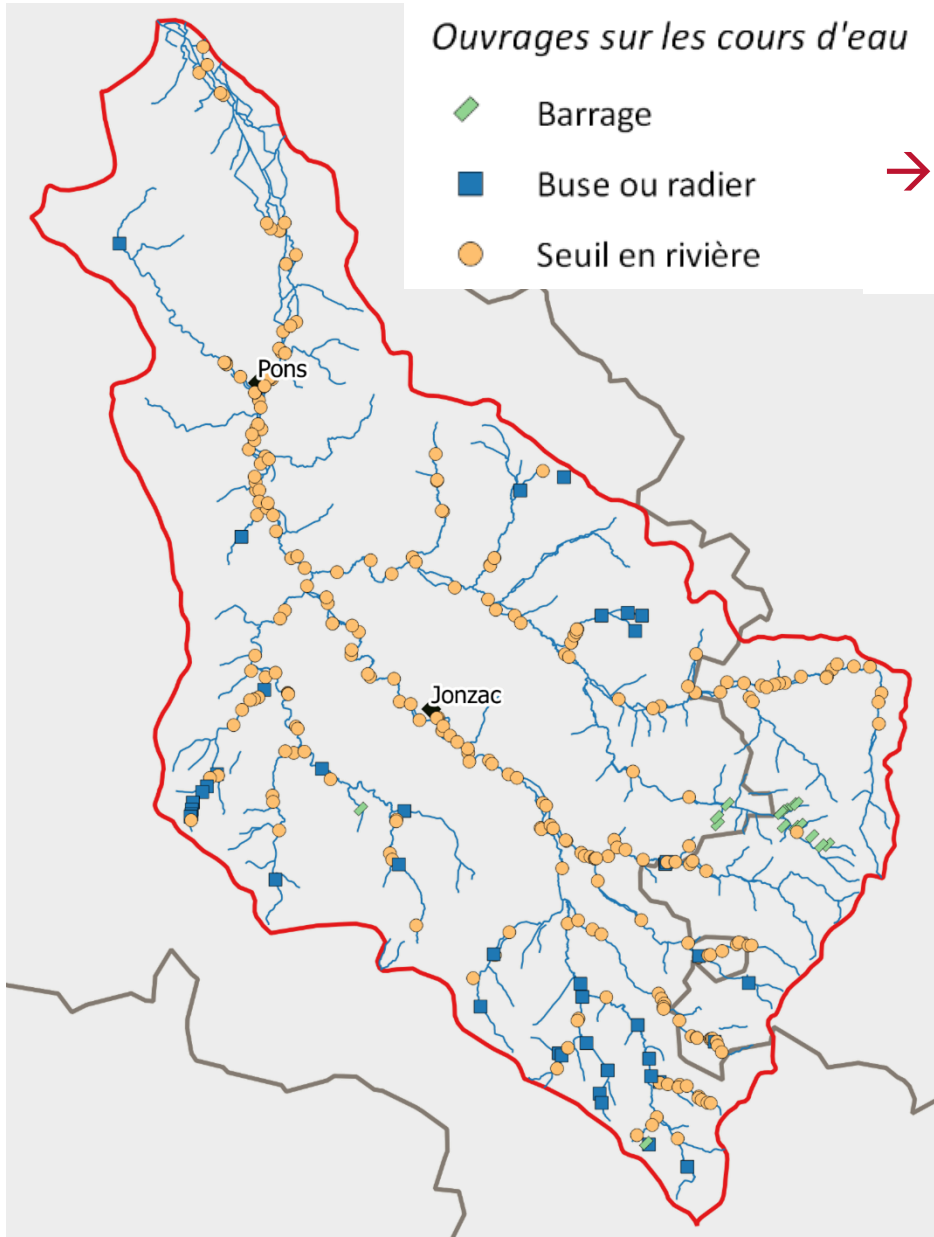
Ouvrages sur les cours d'eau

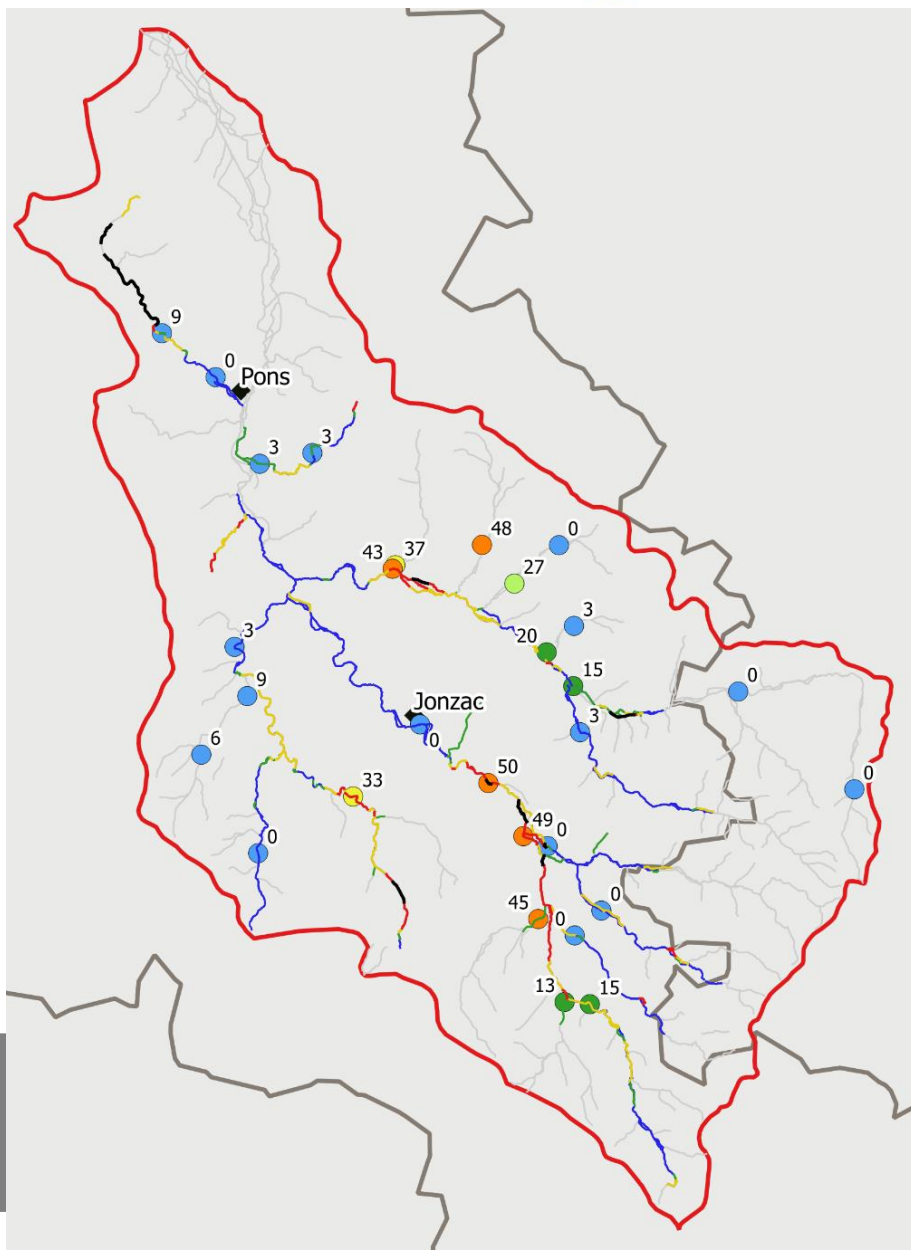
- ◆ Barrage
- Buse ou radier
- Seuil en rivière



Localisation des obstacles à l'écoulement

- Sur la Seugne, la Maine et le Trèfle, SEGI retient **244 ouvrages** pouvant être problématiques pour la circulation piscicole à divers degrés.
- 88 (36%) : barrière à impact limité
- 35 (14%) : barrière à impact significatif
- 45 (18%) : barrière à impact majeur
- **76 (31%) : une barrière totale**

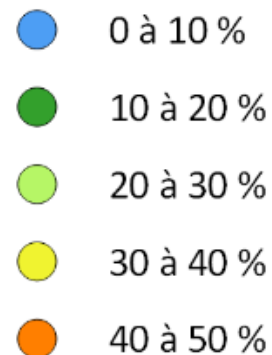




→ Nombre d'années où au moins un assec a été observé entre 2010 et 2015



→ Stations ONDE et fréquence des assecs entre 2012 et 2016



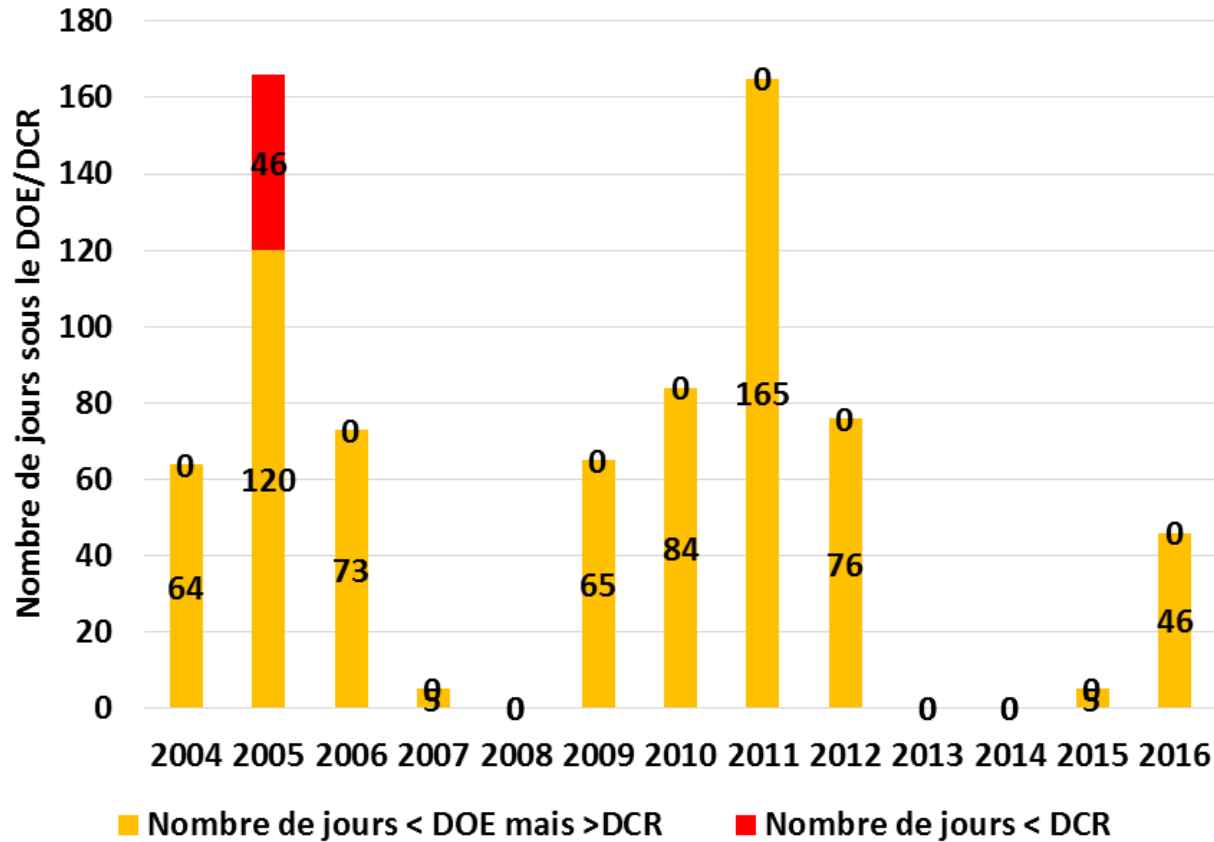
Débits Objectif d'Étiage (DOE)

Point nodal	La Seugne à la Lijardière	
DOE (m ³ /s)	1 m ³ /s	
Année	VCN10	Respect du DOE ?
2006	0,6	NS
2007	1	S
2008	1,3	S
2009	0,8	NS
2010	0,8	NS
2011	0,6	NS
2012	0,7	NS
2013	1,2	S
2014	1,3	S
2015	1	S
2016	0,9	NS

NS	Non satisfait
S	Satisfait

Nombre de jours annuel où le débit (à La Lijardière) a été sous le DOE ou le DCR

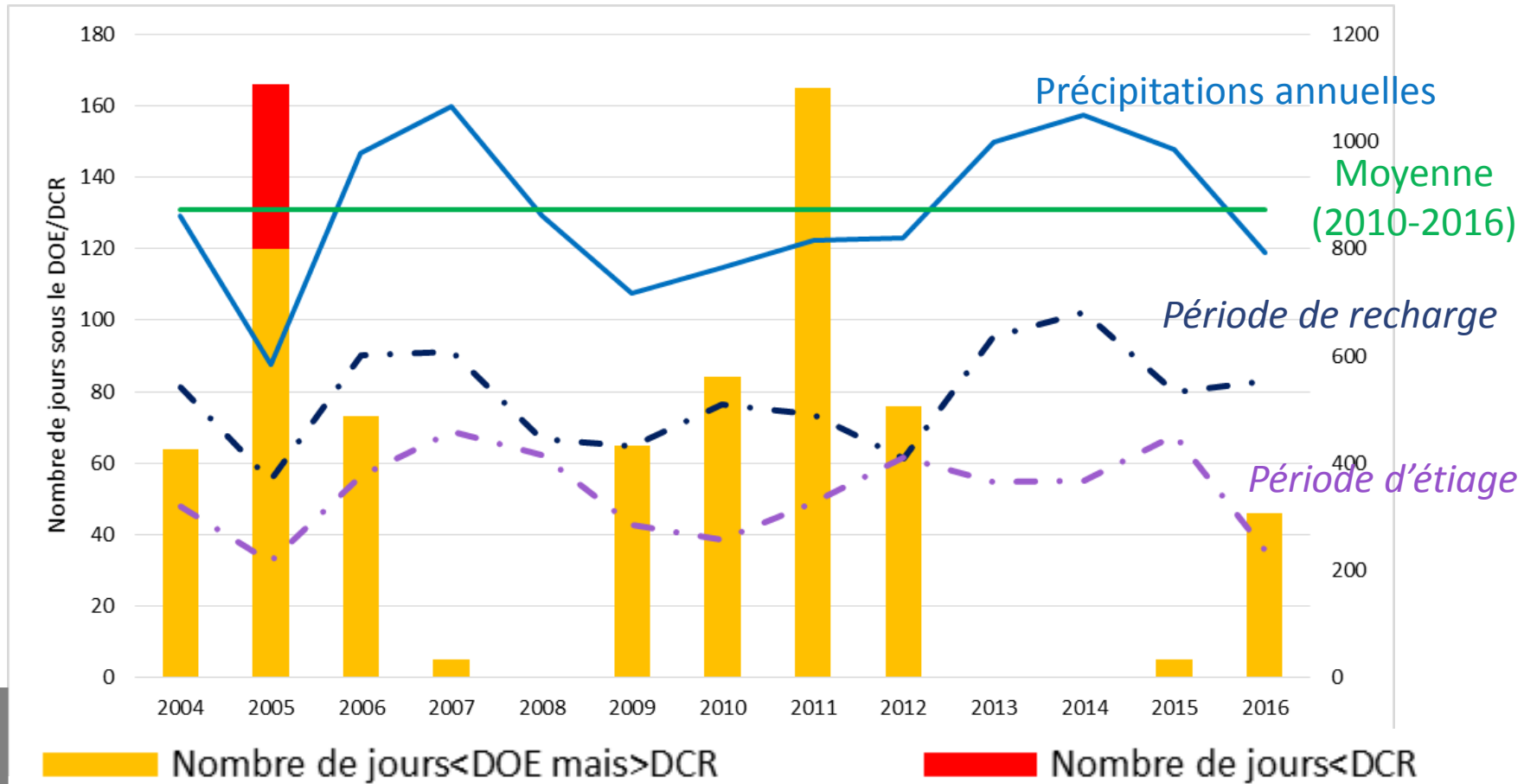
Gestion quantitative



→ Le franchissement relativement fréquent du DOE sur la Seugne illustre la difficulté actuelle à satisfaire les demandes associées aux différents usages.

Nombre de jours annuel où le débit (à La Lijardière) a été sous le DOE ou le DCR

Gestion quantitative



→ nombre de jours de franchissement des seuils d'alerte

Rappel : DOE (m^3/s) : 1 et DCR : (m^3/s) : 0,5

La Seugne à Saint-Seurin-de-Palenne	Gestion printemps (m^3/s)		Gestion été (m^3/s)		
	DSA printanier 2.9 (m^3/s)	Seuil de coupure printanier 1.2 (m^3/s)	Seuil d'alerte été 1.5 (m^3/s)	DSA renforcé été 0.750 (m^3/s)	Seuil de coupure d'été 0.525 (m^3/s)
2011	0	25	0	0	112
2012	27	0	25	41	0
2013	0	0	41	0	0
2014	0	0	0	0	0
2015	0	0	70	0	0
2016	0	0	66	0	0




Gestion quantitative

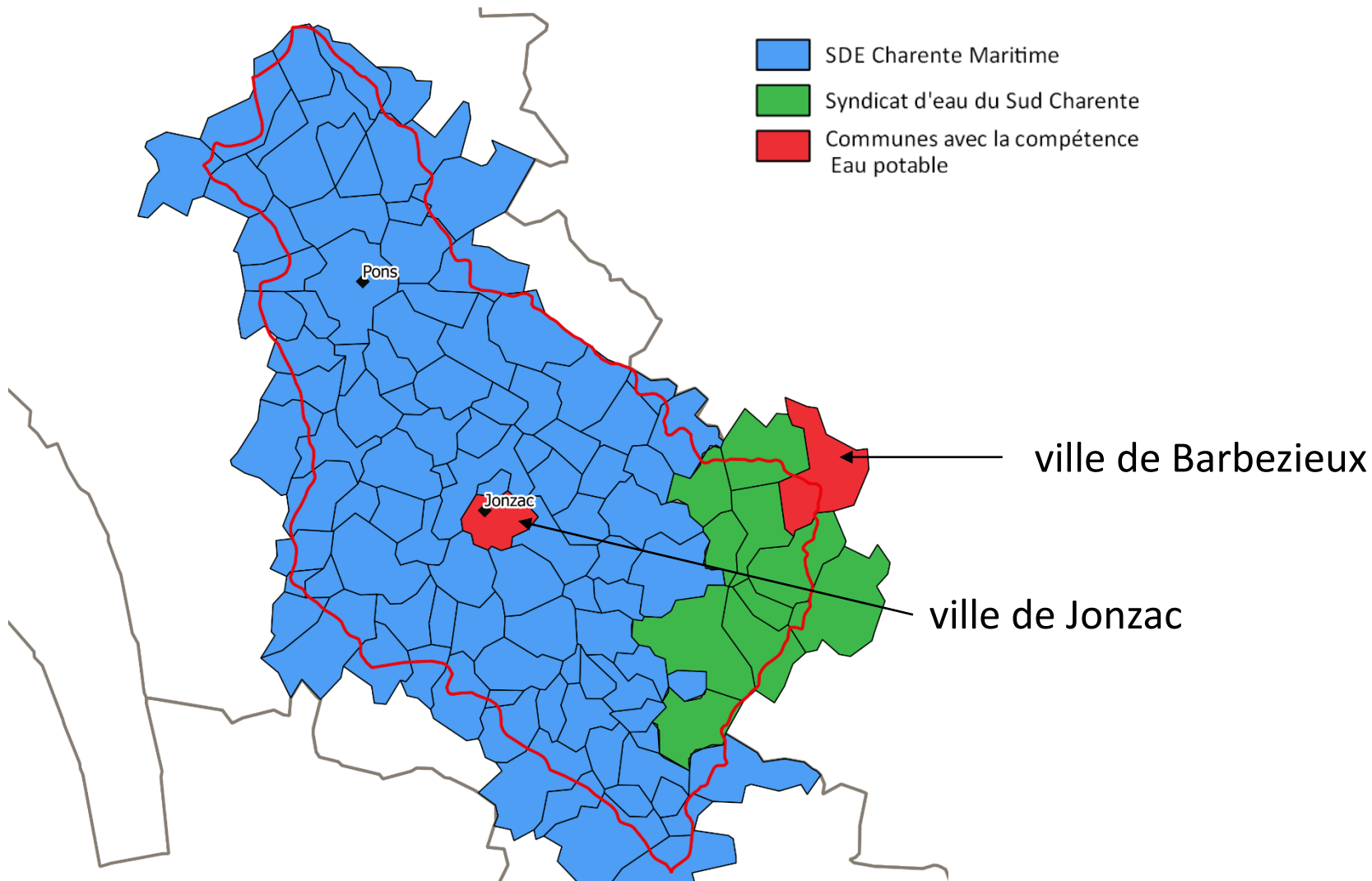
→ Sur le bassin de la Seugne, la gestion conjoncturelle des prélèvements d'irrigation a été mise en œuvre 5 années sur les 6 dernières années.

USAGE NON AGRICOLE

→ **Compétences eau potable**

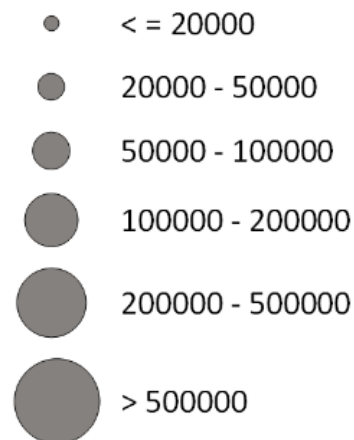
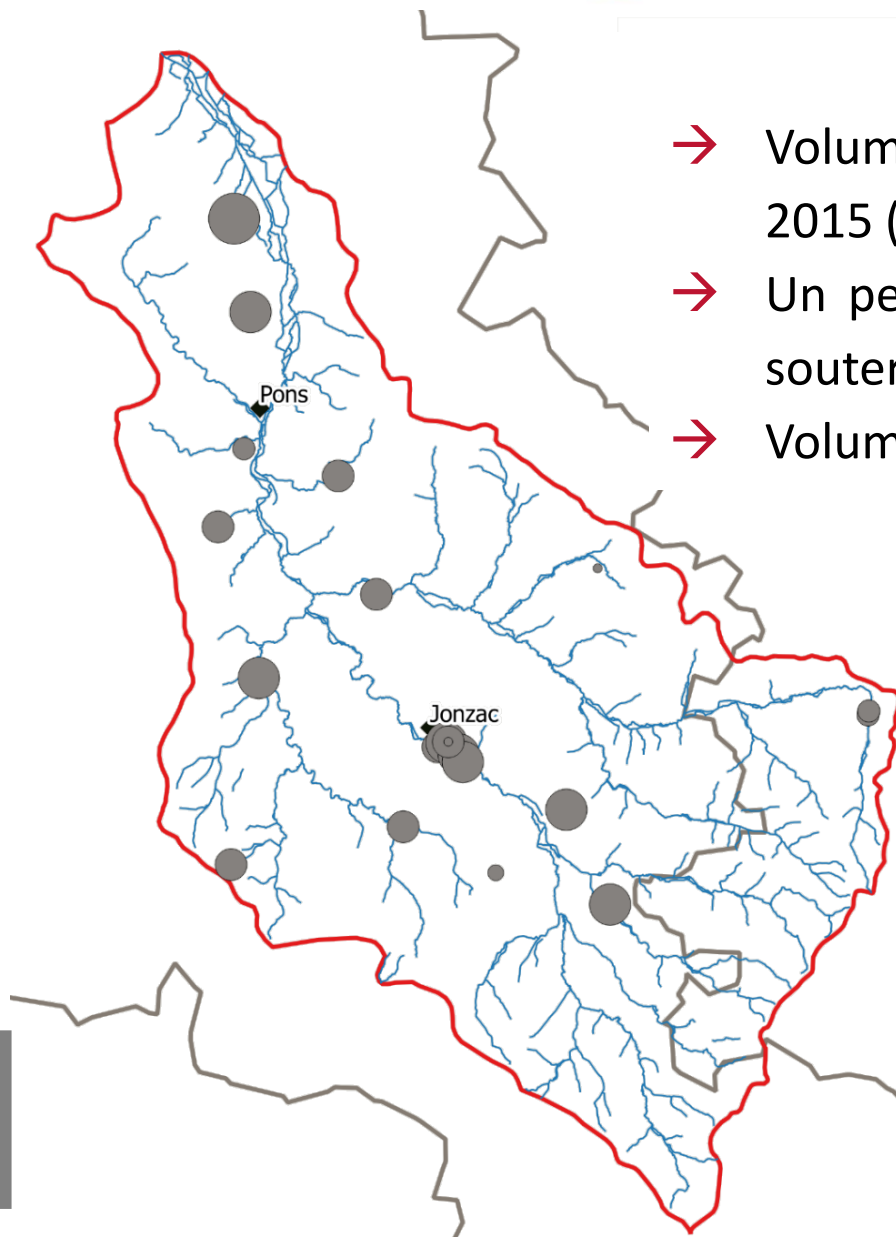
Eau potable

-  SDE Charente Maritime
-  Syndicat d'eau du Sud Charente
-  Communes avec la compétence Eau potable



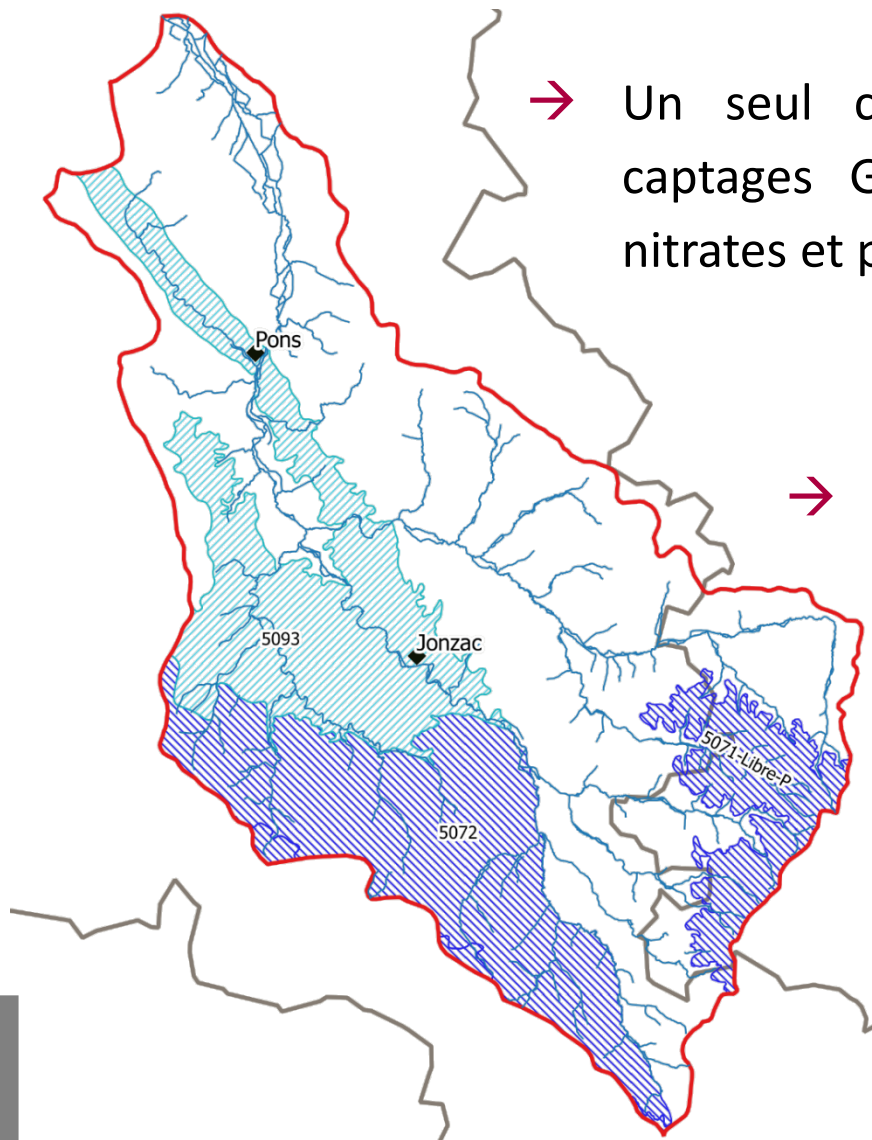
Eau potable

- Volumes moyens prélevés entre 2010 et 2015 (en m³)
- Un peu plus de 4 Mm³ prélevés en eau souterraine par an
- Volume stable entre 2010 et 2015






→ Un seul captage est prioritaire au titre des captages Grenelle, avec des dépassements en nitrates et produits phytosanitaires.

→ Zones à Préserver pour le Futur et Zone à Objectifs plus Strict

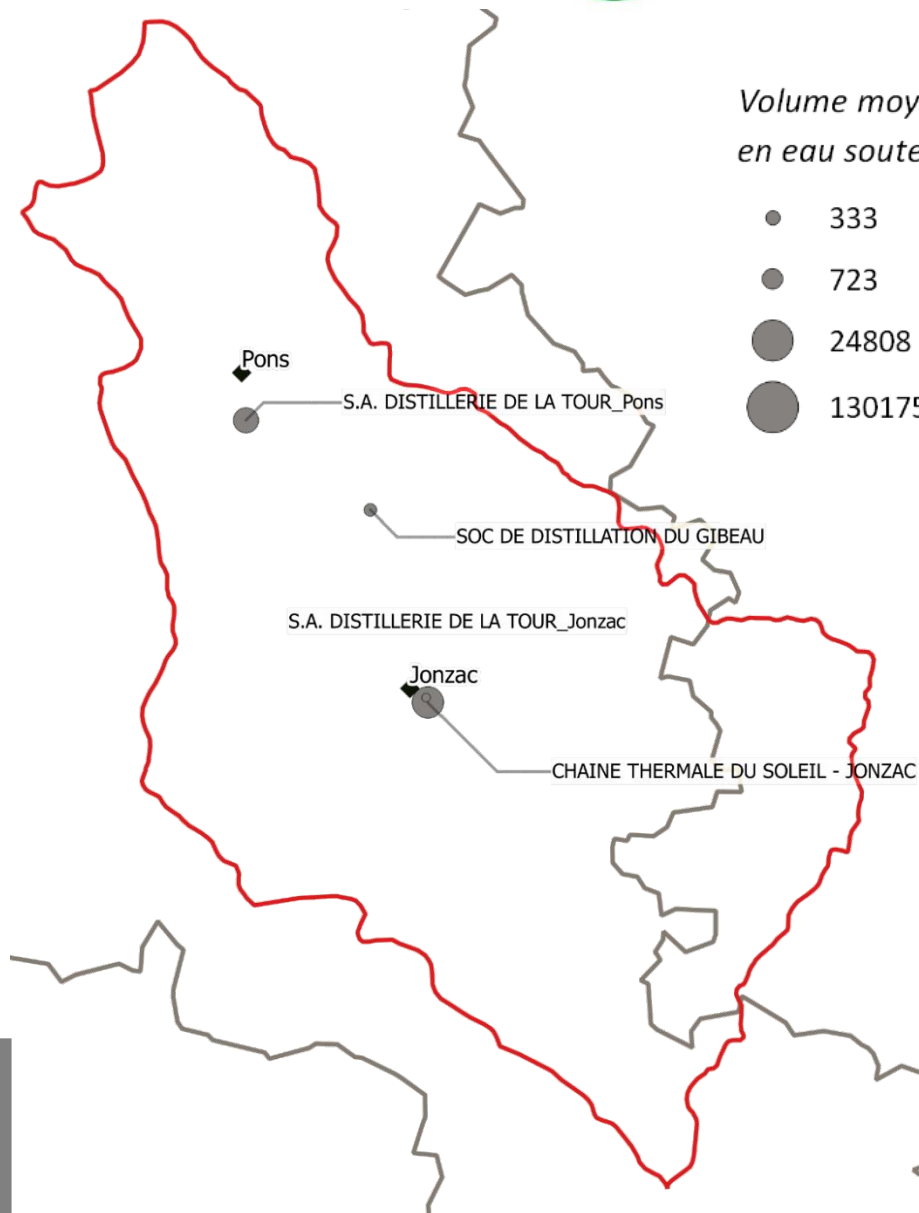
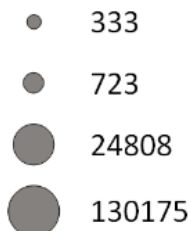


ZOS et ZPF souterraines

-  ZPF 5072 : Calcaires du sommet du Crétacé supérieur captif Nord Aquitain
-  ZPF 5071 : Sables, graviers, galets et calcaires de l'Eocène Nord Adour-Garonne
-  ZOS 5093 : Calcaires, grès et sables du Turonien-Coniacien libre Charente-Gironde



*Volume moyen prélevé (en m³)
en eau souterraine entre 2010 et 2015*



→ Volumes moyens annuels prélevés : 156 039 m³

→ En 2015 : 2 entreprises prélèvent en eau souterraine : Chaîne thermique du Soleil (89% des prélèvements) et la S.A Distillerie de la Tour Jonzac

→ Baignade

Deux sites de baignade : Lamérac et Jonzac :

Qualité excellente de l'eau

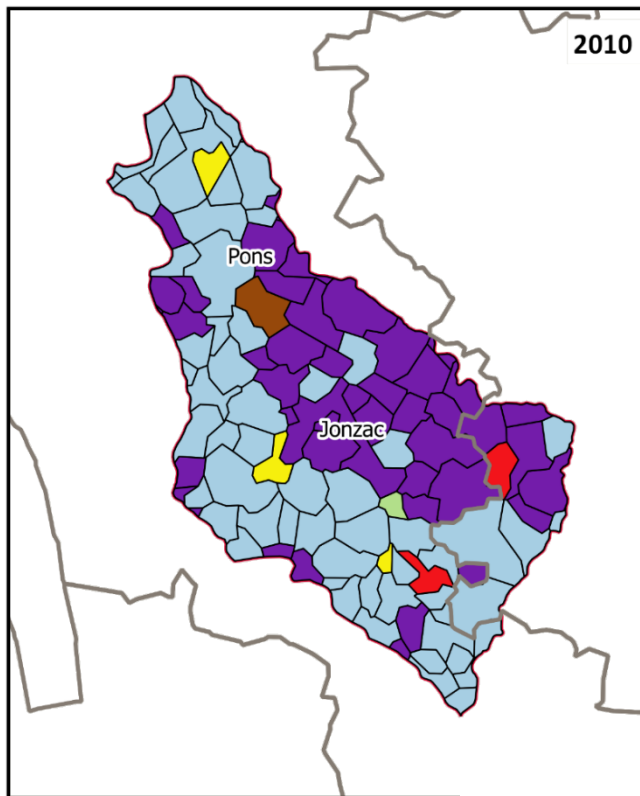
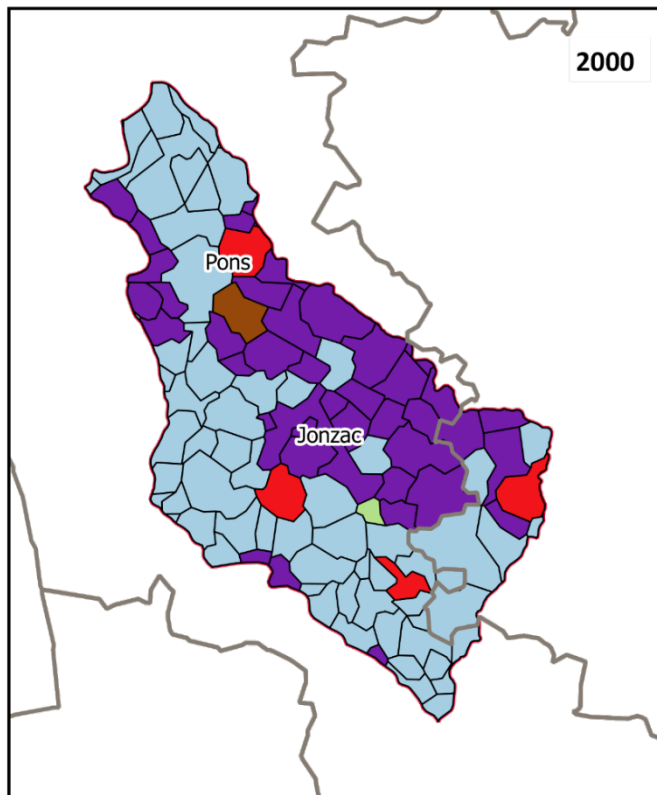
→ Pêche : 3 associations de pêche rassemblant 3649 membres

La Maine et le Tarnac sont en 1^{ère} catégorie

→ Le kayak et le canoé sont praticables

USAGE AGRICOLE

OTEX des communes (RGA)

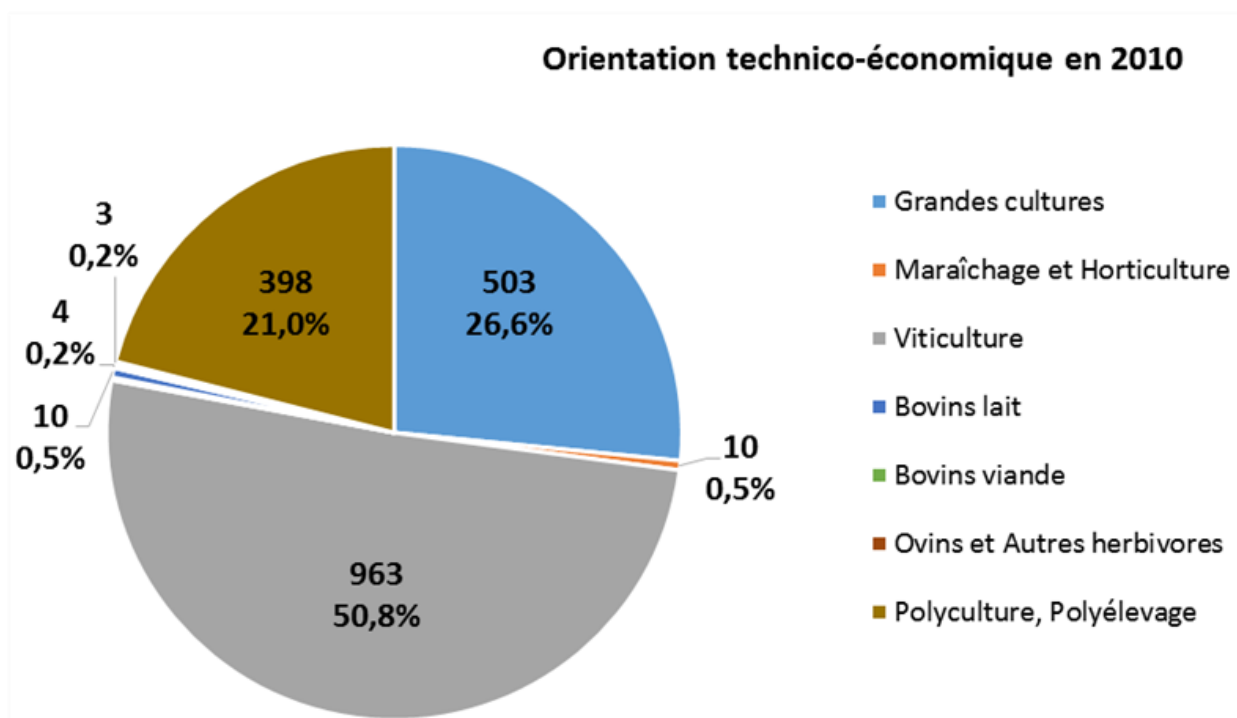


OTEX par commune

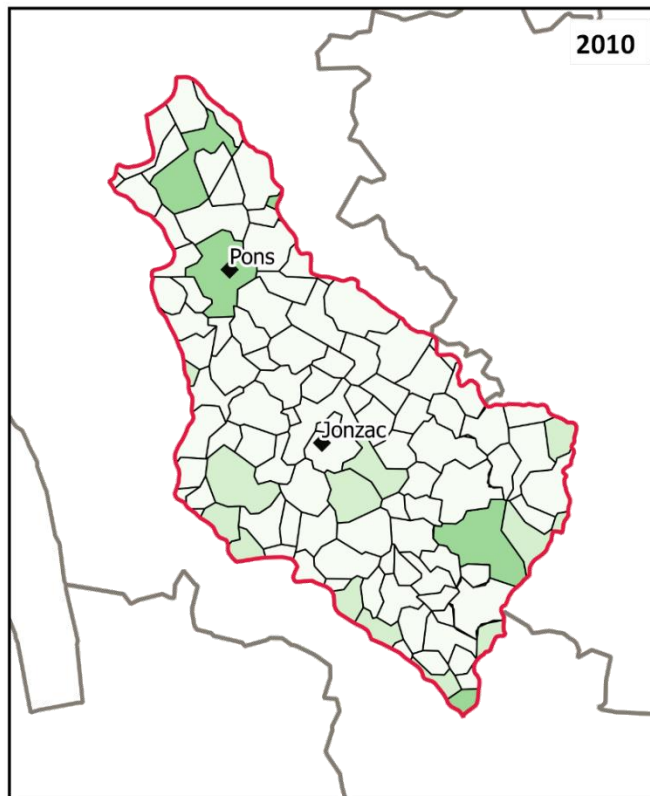
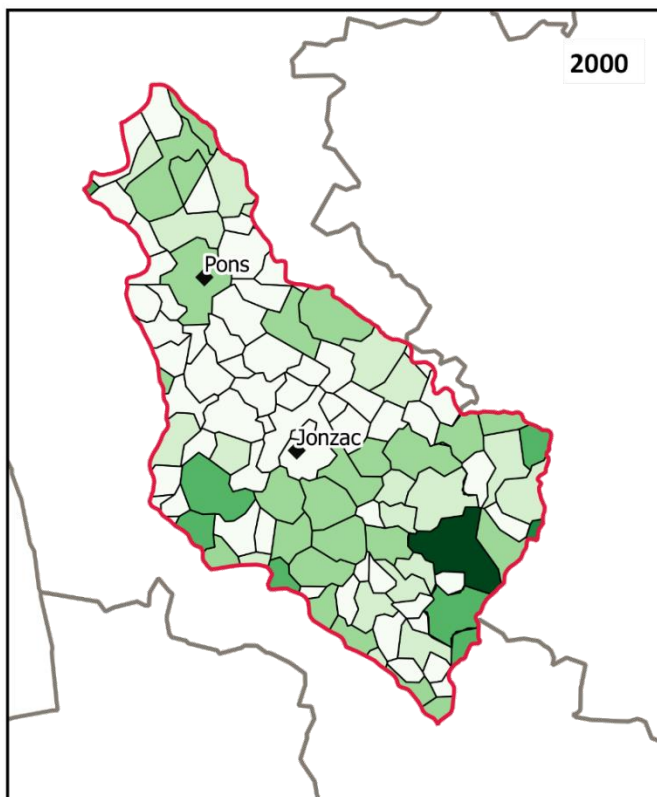
- Fruits et autres cultures permanentes
- Viticulture (appellation et autre)
- Céréales et oéoprotéagineux (COP)
- Polyculture et polyélevage
- Autres herbivores
- Maraîchage

→ A l'échelle des communes du secteur d'étude, en 2010, les **exploitations** étaient orientées vers **3 catégories principales** :

- 51 % en **viticulture** (45 % en 2000),
- 27 % : **grandes cultures** (20 % en 2000),
- 21 % en **polyculture et polyélevage** (31 % en 2000).



Activité élevage (RGA)

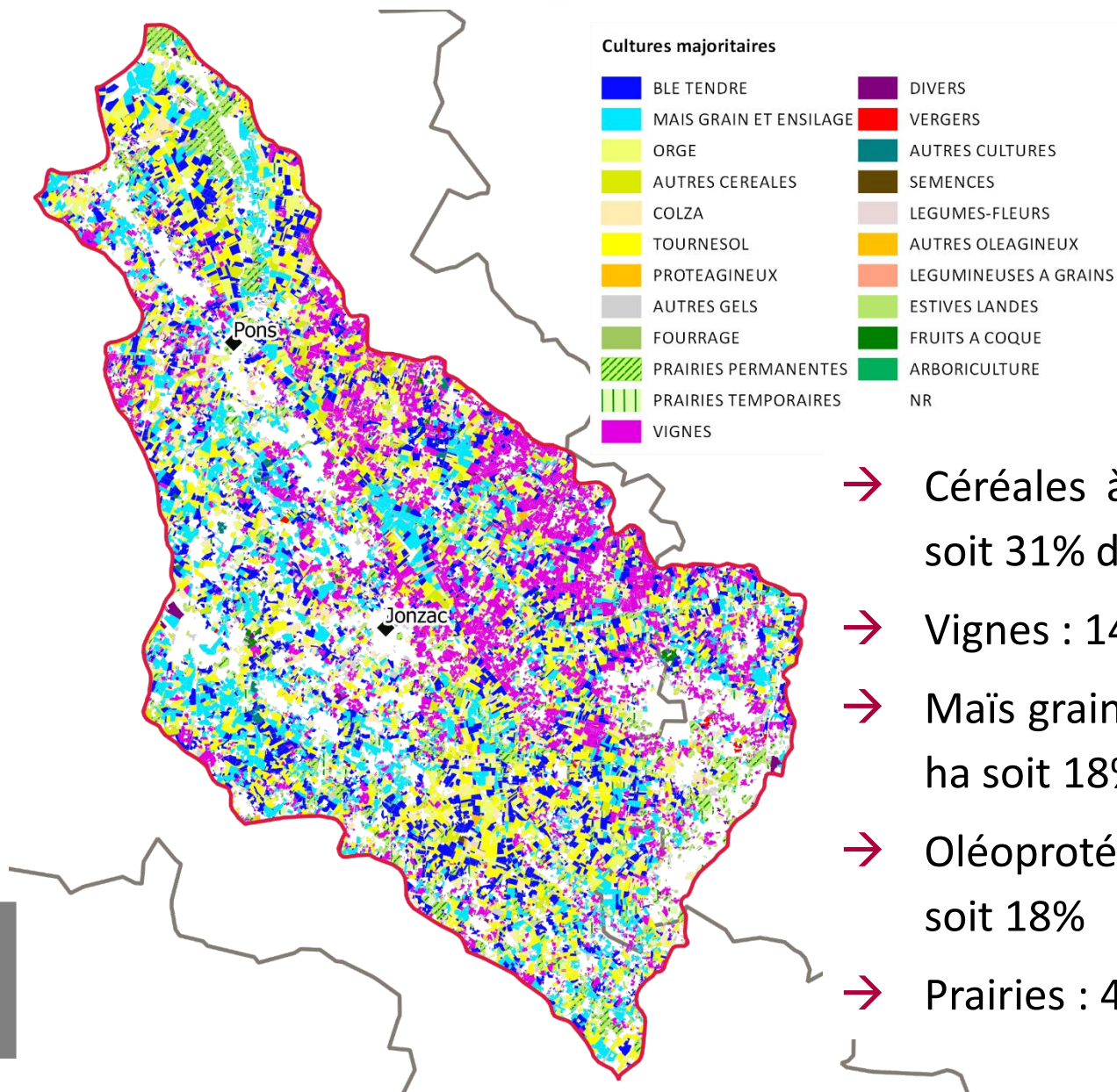


*Nombre
d'exploitations
avec un élevage*



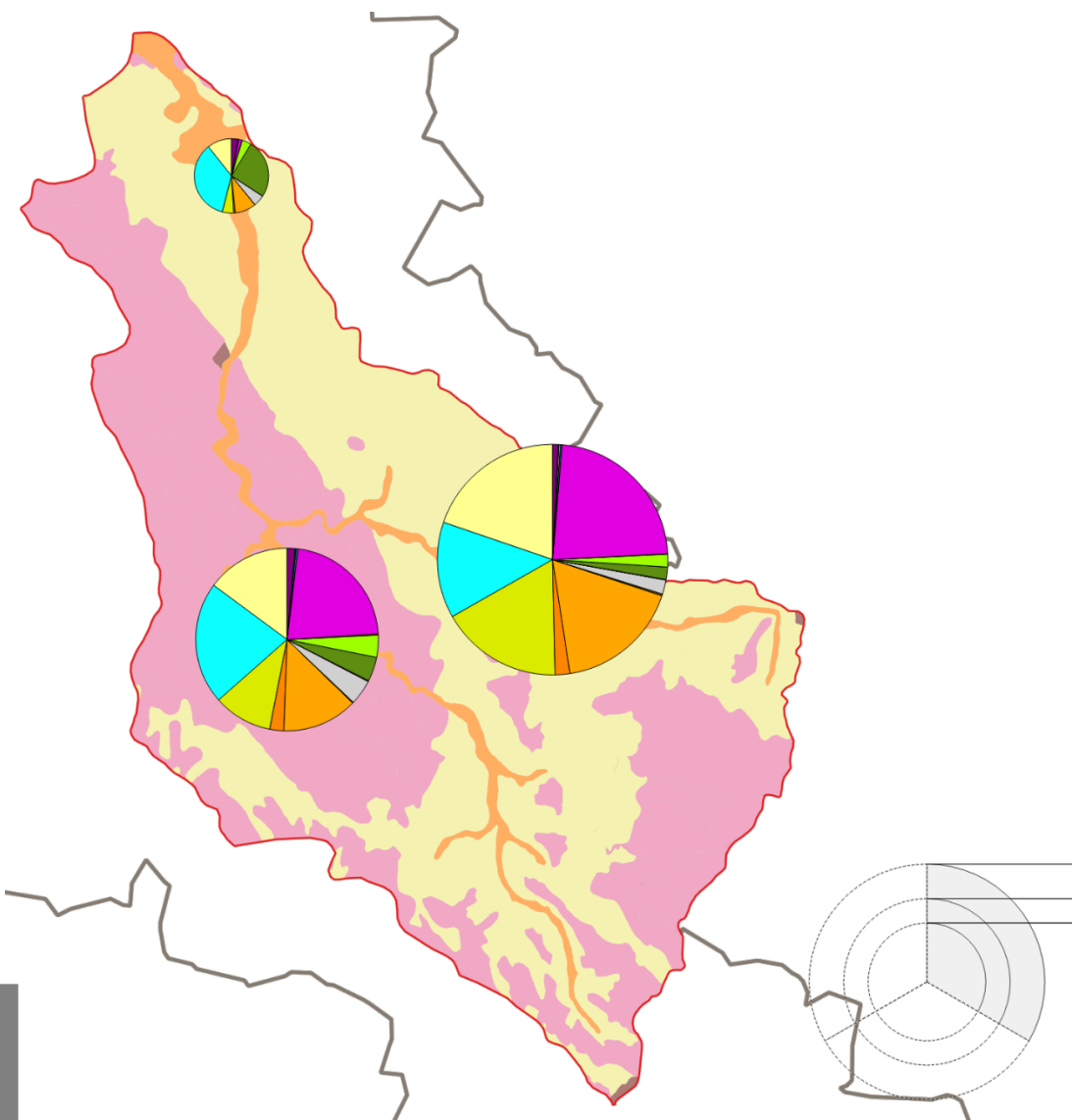


- Le vignoble de la Région Délimitée Cognac sur 4 départements : la Charente-Maritime, la Charente, la Dordogne et les Deux Sèvres.
- Le vignoble est planté à près de 95,5 % (76 841 ha) en cépages blancs ouvrant droit à l'Appellation d'Origine Contrôlée Cognac.
- Exporté à 97,5 %, d'après le Bureau National Interprofessionnel du Cognac (BNIC).
- 50 000 personnes vivent du produit (actifs + personnes dépendantes) sur les 944 679 habitants de la Région Délimitée Cognac (BNIC, INSEE 2010)



- Céréales à pailles : 21 596 ha soit 31% de l'assolement
- Vignes : 14 736 ha soit 21%
- Maïs grains et ensilage : 12 301 ha soit 18%
- Oléoprotéagineux : 12 325 ha soit 18%
- Prairies : 4769 ha soit 7%

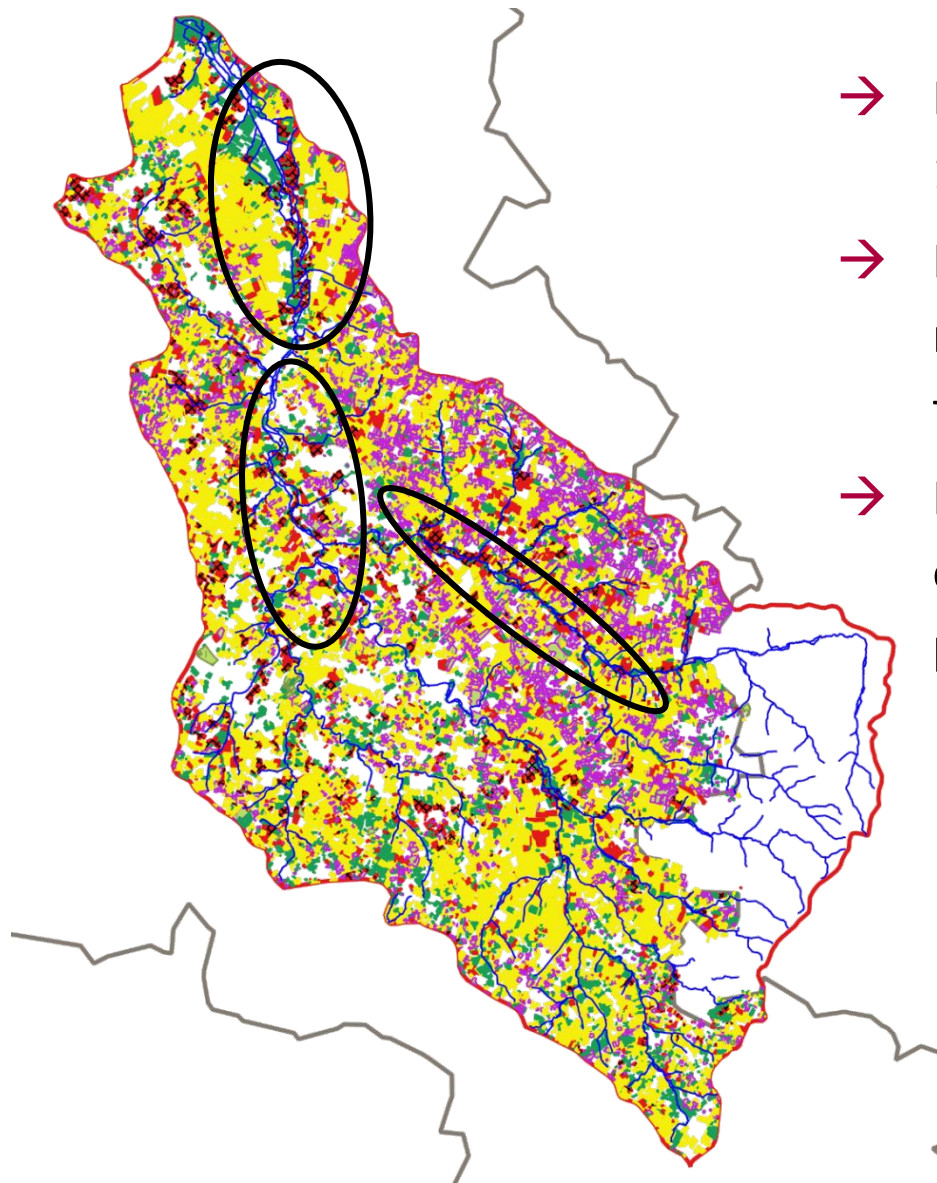
Assolements (RPG-2014)



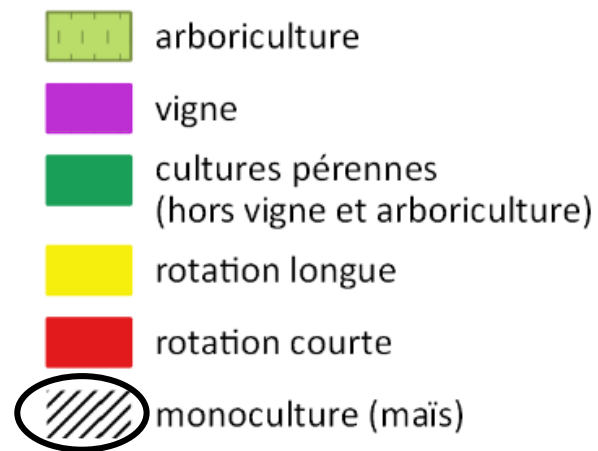
Cultures majoritaires (RPG 2014) :

- Blé tendre
- Maïs grain et ensilage
- Autres céréales
- Colza
- Tournesol
- Autres oléagineux
- Protéagineux
- Semences
- Autres gels
- Légumineuses à grains
- Fourrage
- Estives landes
- Prairies permanentes
- Prairies temporaires
- Vergers
- Vignes
- Autres cultures industrielles
- Légumes - fleurs
- Arboriculture
- Divers

40 000
20 000
10 000



- Les rotations courtes représentent 15% de la SAU du territoire
- Les surfaces cultivées en monoculture de maïs 7% de la SAU totale.
- La monoculture de maïs se localise en fond de vallons sur des sols propices à cette culture.



→ **Viticulture**

→ **Agriculture biologique** (*données 2016, Agence Bio*)

- En Charente : 271 exploitants pour 13 950 ha (3,8% de la SAU)
- En Charente-Maritime, 286 exploitants pour 11 122 ha (2,6% de la SAU)
- 5% de la SAU engagés en Nouvelle Aquitaine et 5,7 % de la SAU en France

→ **Grandes cultures**

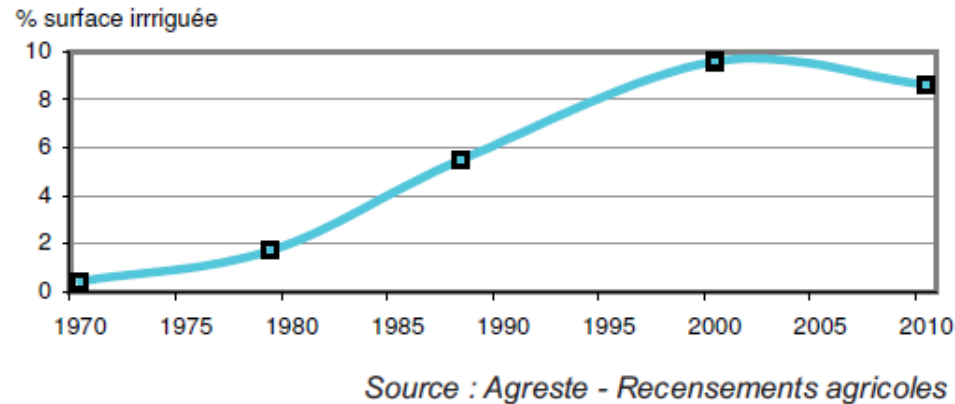
- Développement de filières contrôlé avant tout par l'aspect économique et les débouchés
- Cultures sous contrat : maïs pop-corn, semence pour l'oisellerie, lentilles, quinoa...
- Soja, lupin...

→ Contexte et évolution future

- Outre les aspects agronomiques, techniques et pédoclimatiques, les agriculteurs doivent trouver des débouchés viables économiquement pour vendre leurs productions.
- L'interdépendance des différents acteurs des filières limite les possibilités de changement.
- Pour engager une diversification importante des assolements, il convient donc d'inciter les agriculteurs, mais également l'ensemble des acteurs de la filière agricole, de la production jusqu'à l'utilisation finale de celle-ci.
- On observe néanmoins des évolutions actuellement (cultures sous contrat), en lien avec la baisse du cours des produits agricoles, qui reste un facteur prépondérant dans le choix des assolements.

→ Contexte de la production irriguée

Une inversion de tendance à partir de 2000



- Depuis une dizaine d'années, d'importants changements comme la réforme de la Politique Agricole Commune (PAC), l'entrée en vigueur de la DCE en 2006 ou l'instauration des volumes prélevables en ZRE, ont fait évoluer l'irrigation sur la Région.
- En 10 ans, 21 000 ha équipés pour l'irrigation ont disparu en Poitou-Charentes

- Sur la totalité du bassin, 261 irrigants sont présents.
- Moins de 20 % des exploitations cultivant sur le bassin de la Seugne irriguent.
- D'après le RPG 2014, ce sont majoritairement de petites à moyennes exploitations qui cultivent du maïs (irrigué ou non irrigué).

- Estimation de la marge nette procurée par l'irrigation du maïs
consommation

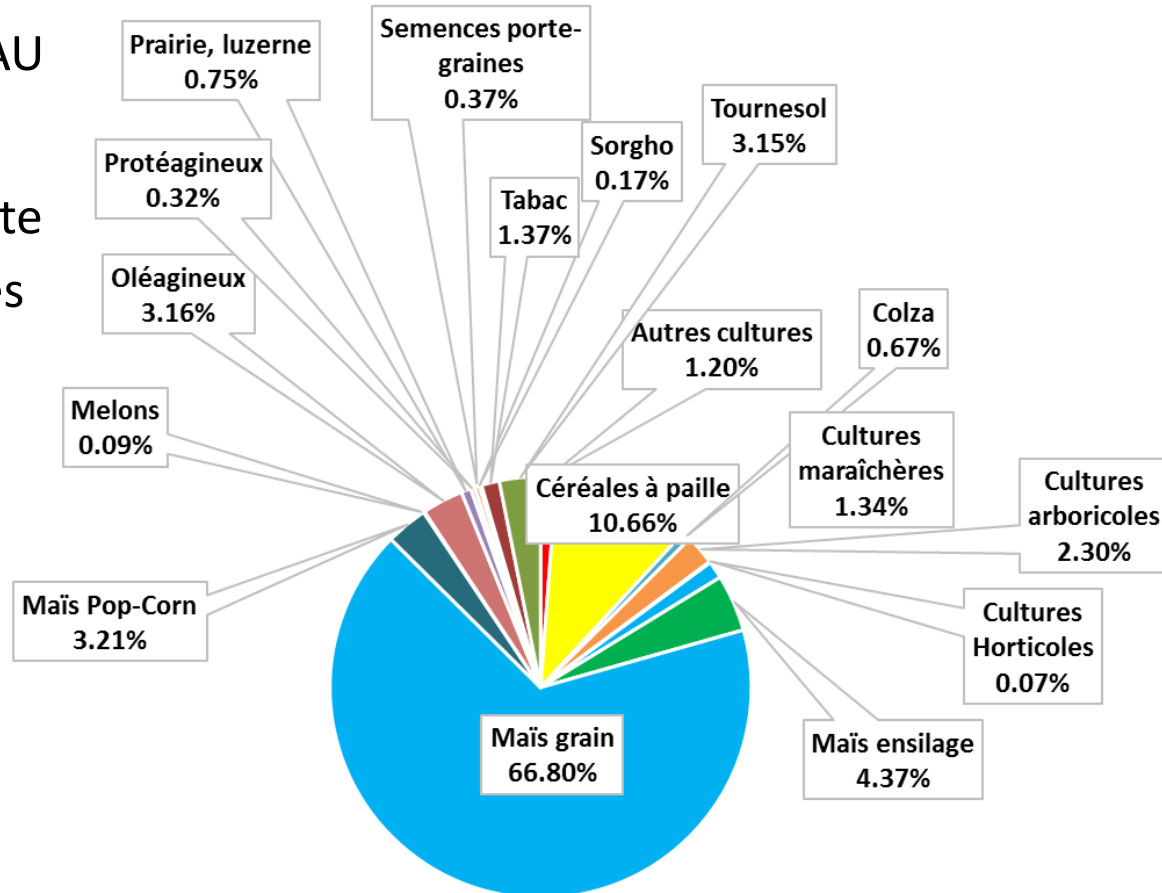
En cours....

- Pour les exploitations ayant plus de 50 % de leur SAU irriguée, la SAU moyenne est de 62 hectares en Charente-Maritime et 48 hectares en Charente *(Source:CACG)*
- **Apports de l'irrigation :**
- sécurisation des rendements,
 - hausse générale des niveaux de production
 - donne la capacité de diversifier les assolements et les cultures garantissant les revenus.

→ **Principales cultures irriguées.**

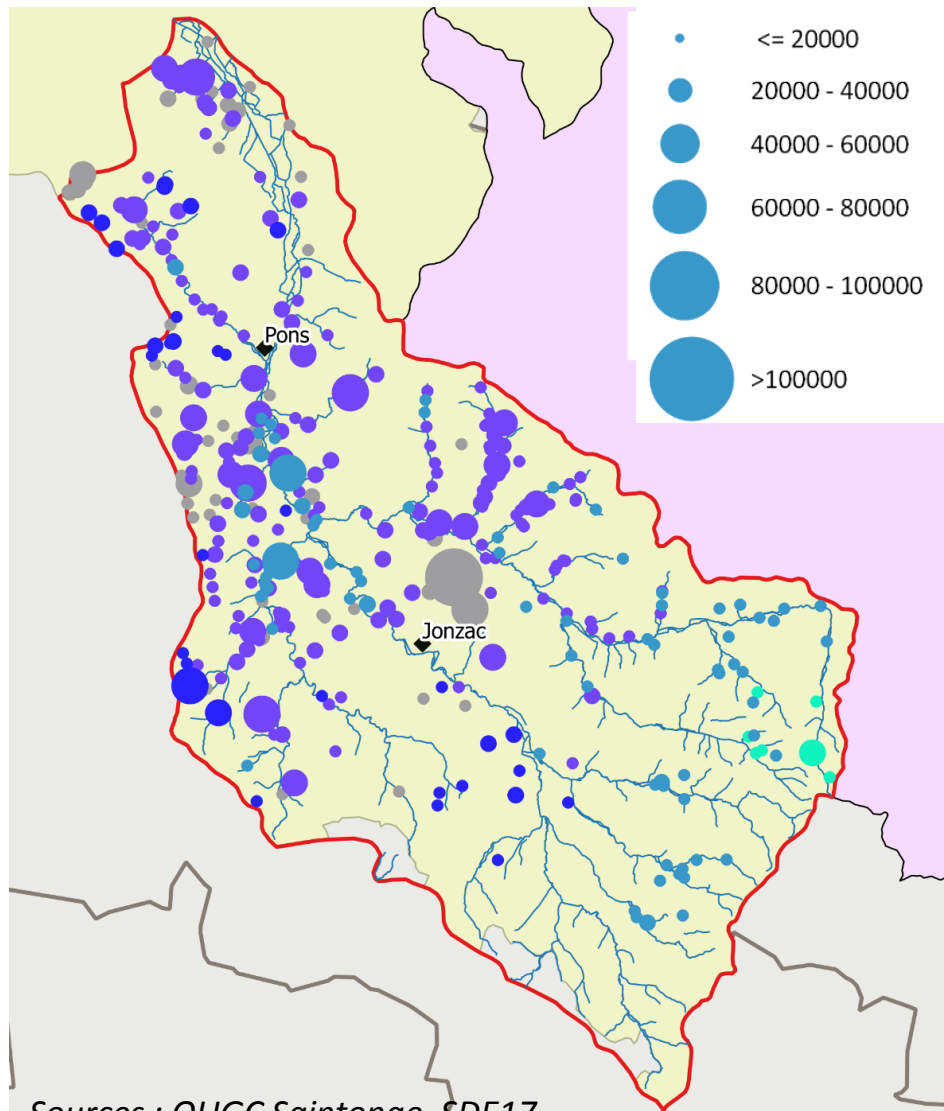
- Entre 8 et 10% de la SAU totale irriguée
- Le maïs grain représente 66% des superficies des assolements irrigués.

Assolements irrigués déclarés: moyenne 2014-2016



Prélèvements agricoles

Volumes consommés moyen en m³ (2010 à 2015)






Points de prélèvements

- Eaux superficielles
- Retenues
- Eaux souterraines hors nappe d'accompagnement
- Eaux souterraines en nappe d'accompagnement
- Eaux souterraines (sans indication si nappe d'accompagnement)




Sources : OUGC Saintonge, SDE17

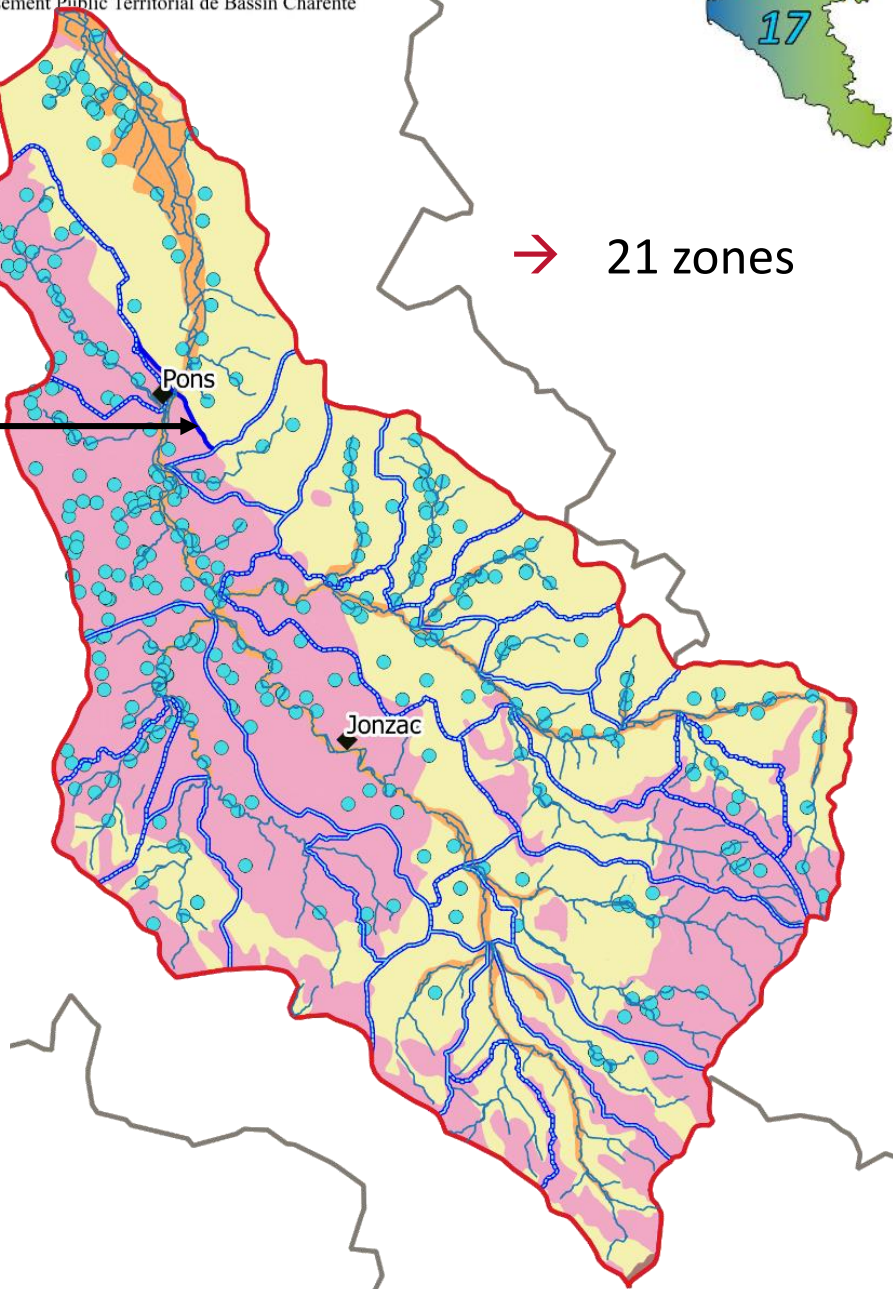
→ 21 zones

Découpage de la masse
d'eau *la Seugne du*
confluent du Pharaon
au confluent de la
Charente

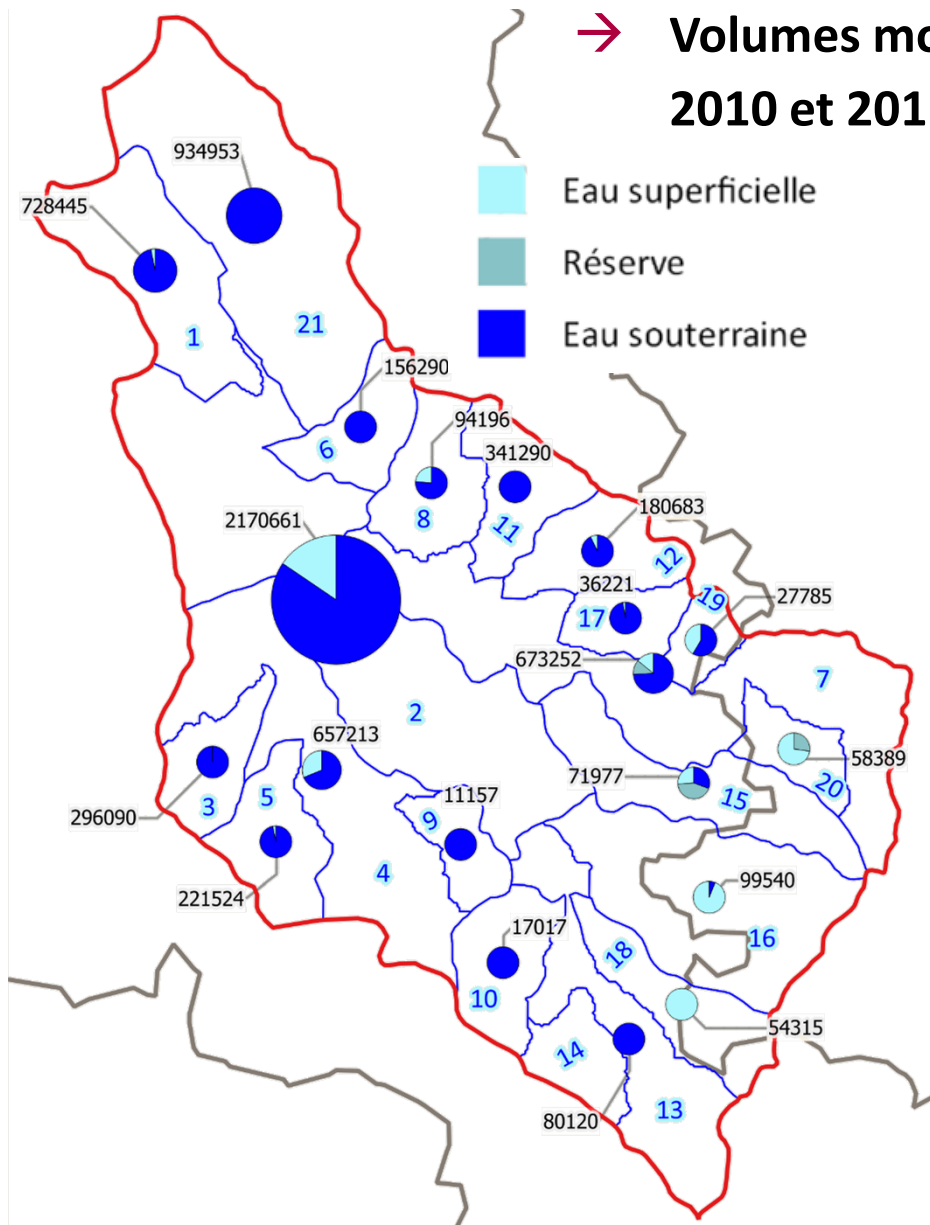
-  Masses d'eau superficielles
-  Zones de découpage du bassin
-  Point de prélèvement agricole

Pédopaysage

-  Collines calcaires
-  Terres de Doucins et Landes de la bordure Aquitaine
-  Vallées et terrasses alluviales



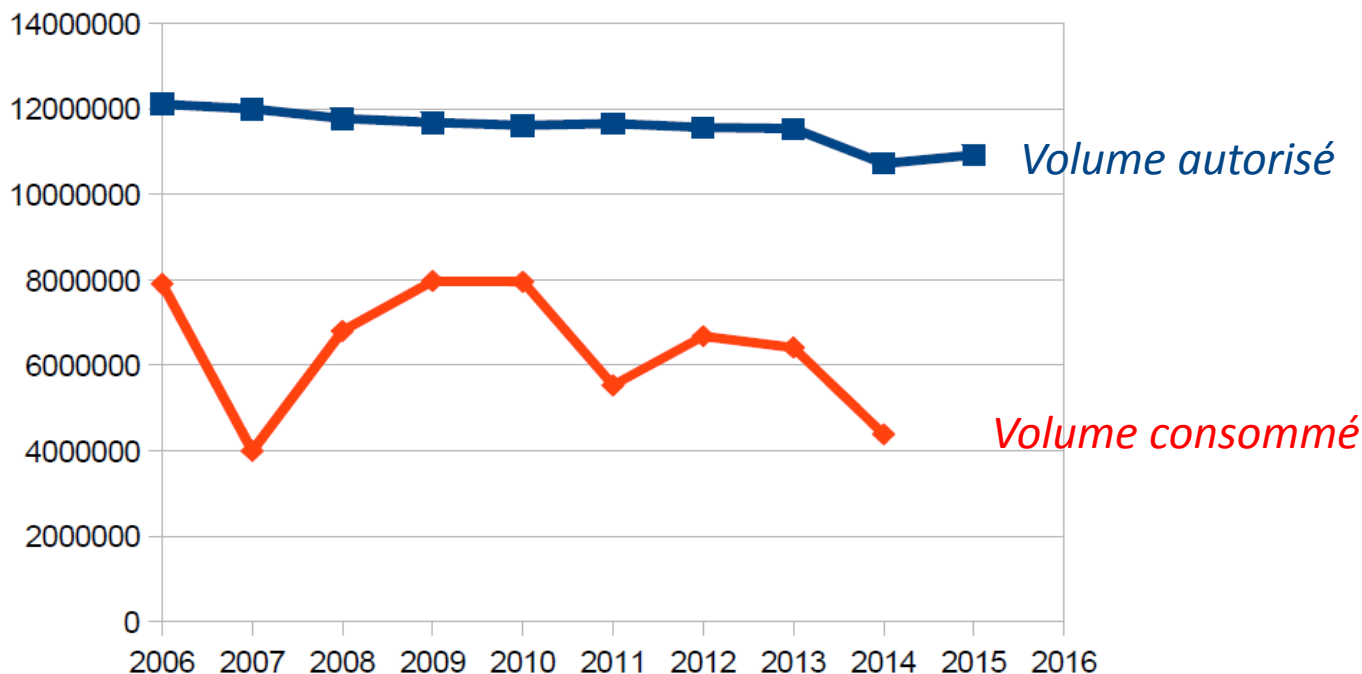
→ **Volumes moyens prélevés entre 2010 et 2015 (en m3)**



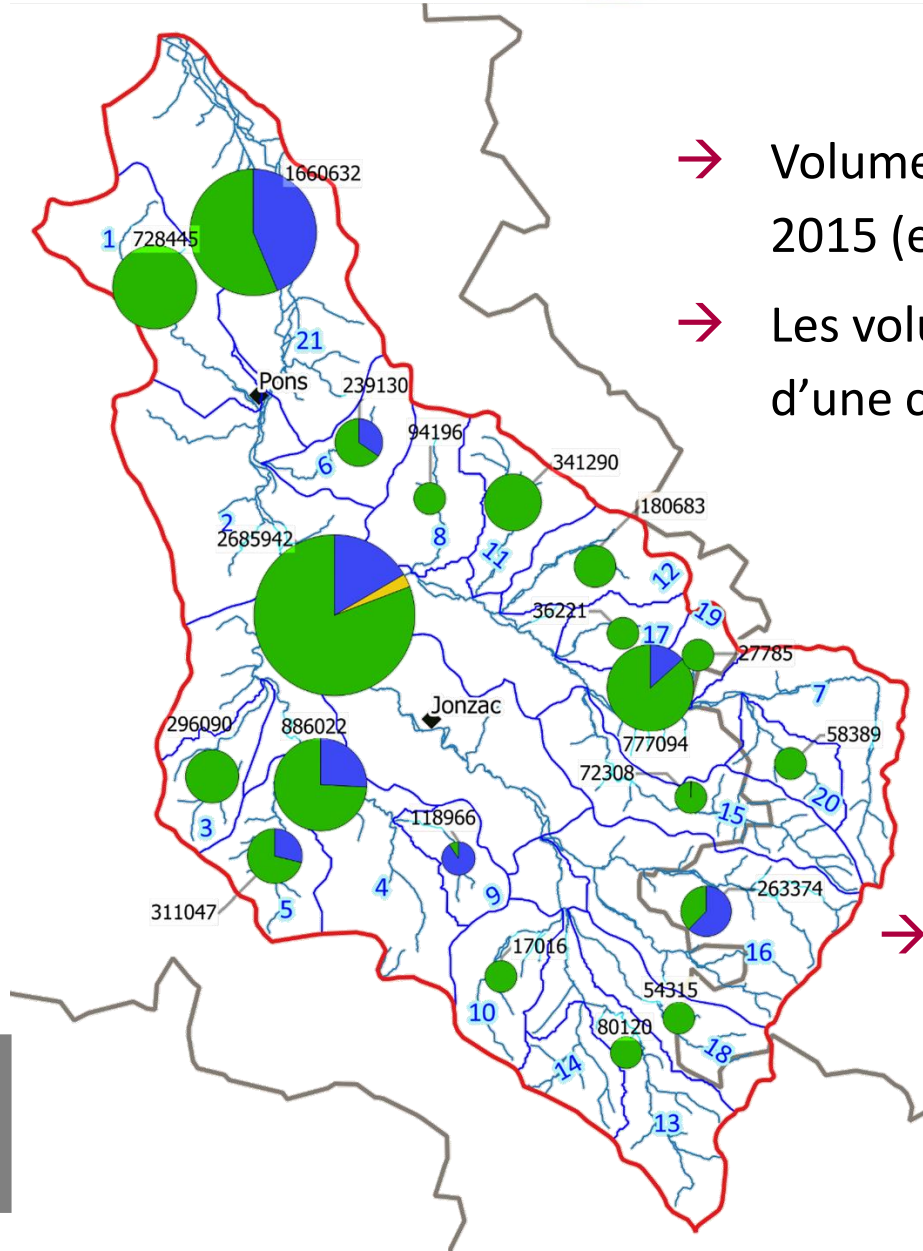
- Eau superficielle
- Réserve
- Eau souterraine

- 1 : La Soute
- 2 : La Seugne du confluent du Pharaon au confluent de la Charente_2
- 3 : Le Tort
- 4 : La Rochette de sa source au confluent de la Seugne
- 5 : Ruisseau de Fanioux
- 6 : Le Médoc
- 7 : Le Trèfle de sa source au confluent de la Seugne
- 8 : Le Mortier
- 9 : La Cendronne
- 10 : La Laurençanne
- 11 : Le Nobla
- 12 : Le Villier
- 13 : La Seugne de sa source au confluent du Pharaon (inclus)
- 14 : Le Pontignac
- 15 : Le Tâtre
- 16 : Le Pharaon
- 17 : La Viveronne
- 18 : La Pimparade
- 19 : [Toponyme inconnu] R5061000
- 20 : Le Petit Trèfle
- 21 : La Seugne du confluent du Pharaon au confluent de la Charente_1

- Travail en cours avec la DDT et l'AEAG sur l'historique des prélèvements
- Globalement, diminution des prélèvements sur le bassin de la Seugne depuis 2010



Source : DDTM17



→ Volumes moyens prélevés entre 2010 et 2015 (en m³)

→ Les volumes sont rapportés à la durée d'une campagne d'irrigation (5 mois ½).



→ Globalement les prélèvements pour l'irrigation représentent trois quarts des volumes prélevés au cours de la période considérée

ACTIONS MENÉES

→ **Travaux de restauration zones humides et frayères**

→ Marais de l'Anglade

→ Delta de la Seugne actions de la Communauté d'Agglomération de Saintes

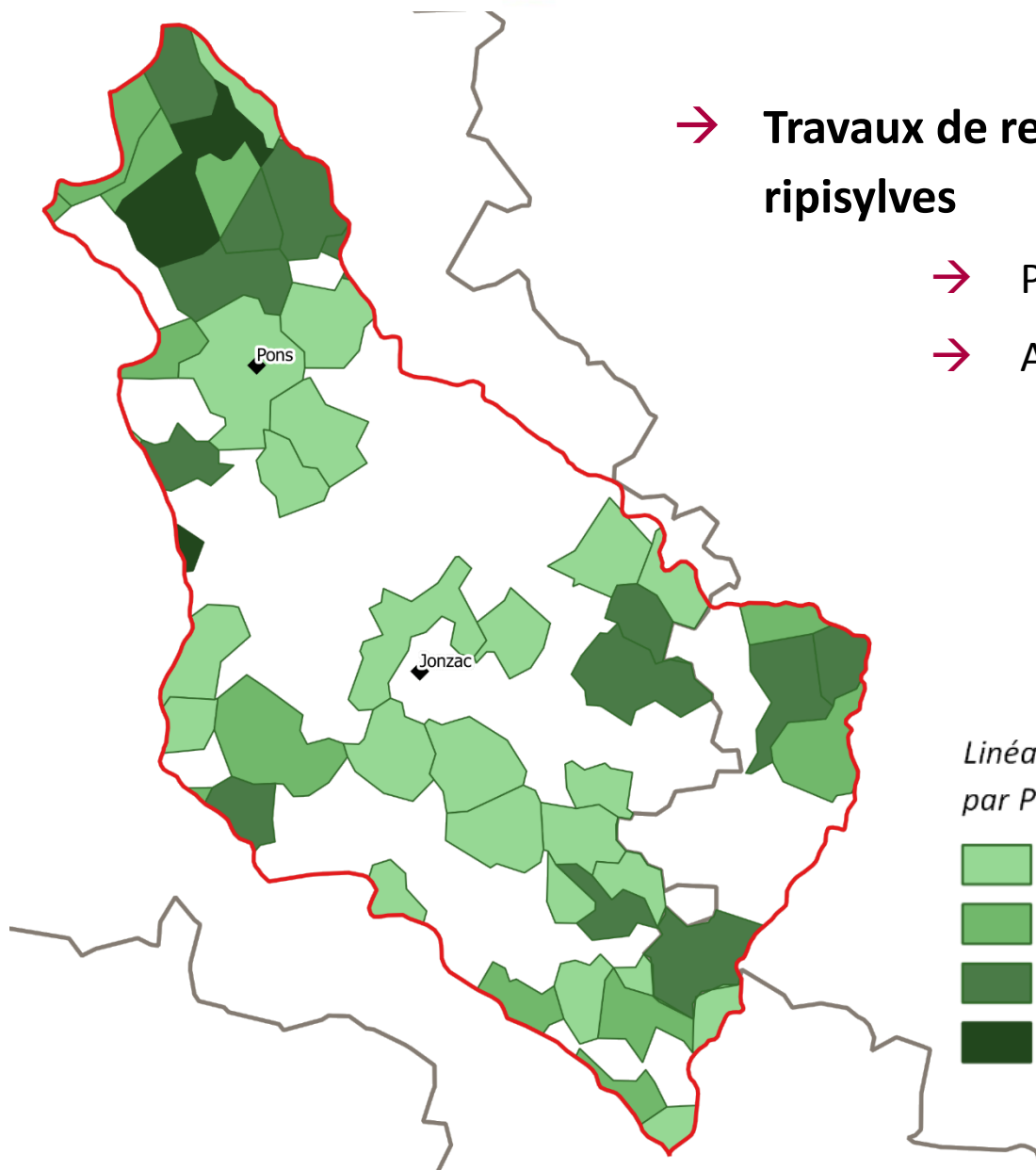
- entretien des boisements
- ouverture au public et la sensibilisation à l'environnement
- maintien de l'agriculture traditionnelle

→ Restauration d'une frayère à Saintes

→ **Travaux de restauration des haies et ripisylves**

→ Programme EVA

→ Association Prom'haie



Linéaire de haies plantées par commune par Prom'Haies et par le programme EVA



→ **Mesures agro-environnementales**

→ Trois PAEC sont ouverts en 2017 sur le bassin de la Seugne. *Leur limite ne correspond pas aux limites du bassin.*

- PC_MACH: Marais Charentais (opérateur: Chambre d'Agriculture 17)
- PC_DROU: AAC Les Puits de Chez Drouillard (opérateur: Charente Eaux)
- PC_COSH: AAC Coulonge et St Hippolyte (opérateur: EPTB Charente)

→ Mesures contractualisées principalement tournées vers la biodiversité puis vers la qualité de l'eau.

→ Les actions, couver_06, herbe_12, herbe_13 et Irrig_04, ont un objectif de protection de la ressource en eau du point de vue quantitatif et qualitatif.

→ **Programme Re-sources**

→ AAC Les Puits de Chez Drouillard

→ AAC Coulonge et St Hippolyte

→ **Démarche HVE en viticulture**

→

Peu d'actions eau orientées « quantitatif »



EN VOUS REMERCIANT DE VOTRE ATTENTION

